



MISSION LOCALE
DU PAYS DE MORLAIX



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

INFORMATION, FORMATION, EMPLOI, VIE QUOTIDIENNE

JEUNES 16 - 25 ANS

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX
Rue Jean Caërou - ZA La Boissière - 29600 MORLAIX
Tel : 02.98.15.15.50 Mail : contact@mlpm29.org



SOMMAIRE :

Introduction

Les instances

Périmètre d'intervention

Un accueil de proximité
La Mission Locale, c'est ...

Quelques données de contexte, Les jeunes sur le territoire

Le public
Les propositions réalisées par les conseillers
La sécurisation financière des parcours

Les jeunes accompagnés par EPCI

Morlaix Communauté
Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
Haut Léon Communauté

Indicateurs CPO 2021

Quelques actions

La Garantie Jeunes
L'obligation de formation
Développer le "Aller vers", notre visibilité

Rapport social

L'organigramme

Comptes

Compte de résultat 2021
Prévisionnel 2022

INTRODUCTION

« 2021, une année de « relance » et d'imprévus »

Le bilan de l'année 2020 associé aux perspectives sanitaires peu rassurantes, ont amené le Gouvernement à prolonger et déployer plus largement encore, les dispositions exceptionnelles visant à sécuriser du mieux possible, les parcours d'insertion des jeunes de 16 -25 ans.

Nous avons donc démarré 2021 dans un contexte de télétravail prolongé, de modalités de collaborations repensées, dématérialisées tout en étant dans l'attente des directives concernant le renforcement du dispositif GARANTIE JEUNES (GJ), que nous portons depuis plusieurs années.

Ce n'est que le 15 Mars 2021, qu'une présentation détaillée des attendus du plan de relance via le dispositif GJ a pu nous être faite. Objectif 2021, 270 entrées à atteindre avec un minimum socle à 213, au lieu des 150 sur les exercices précédents.

Si des moyens financiers nous ont été alloués pour atteindre ces objectifs, c'est avant tout une réorganisation interne complète qu'il a fallu imaginer, sans perdre de vue notre préoccupation de l'équité de traitement, qui vise à rendre accessible notre offre, quel que soit le lieu de domiciliation du jeune. En d'autres termes, organiser le déploiement du dispositif GJ sur l'ensemble du Pays de Morlaix en nous rapprochant au plus près de leurs lieux de vie.

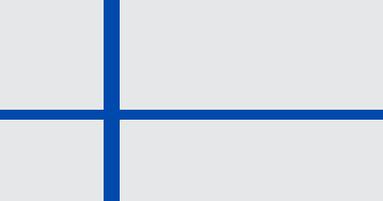
En Juin 2021, une 3e vague d'Appel à Projet sur le repérage des jeunes « dits » invisibles, a été diffusé. La Mission locale du Pays de Morlaix n'ayant pu se positionner sur les vagues 1 et 2, nous nous devons de nous positionner, d'autant plus que de façon plus ou moins formalisée, nous nous penchions déjà sur ce sujet, notamment avec la commune de Plourin les Morlaix. Un dossier de candidature a donc été déposé, pré-validé en Septembre, amendé puis confirmé fin Novembre, pour un démarrage en Décembre 2021. Un axe de travail supplémentaire, donc.

En Août 2021, recrutement d'une chargée de mission en appui du plan de relance, pour développer notre communication sur l'ensemble du territoire, et renforcer notre visibilité. Trop nombreux sont les habitants qui ne connaissent pas les Missions Locales, ne savent pas identifier notre activité, le service que l'on propose. De nombreux jeunes, de ce fait, ne sollicitent pas notre accompagnement, juste par méconnaissance. C'est un chantier d'envergure, qui demande beaucoup d'énergie et d'initiatives, nécessaire pour le repérage de nouveaux publics.

La validation en Novembre de notre appel à projet sur le repérage des invisibles évoqué précédemment, vient bousculer l'ordre des priorités d'actions confiées à cette chargée de mission. En effet, en plus d'une communication large, une stratégie d'investigation sur le « aller vers » est à construire. Cette mission est engagée jusque fin 2023.

En Septembre 2021, le conseil Départemental 29 est venu vers nous, nous informer de leur décision de flécher un financement sur la Mission locale du Pays de Morlaix, pour le déploiement d'une expérimentation de 12 mois, visant à réduire les « sorties sèches », des jeunes qui sont suivis par les services ASE (Aide Sociale à l'Enfance) du département. Cette expérimentation vise à sécuriser l'accompagnement de ces jeunes, qui le jour de leurs 18 ans, n'ont plus d'obligation de suivi par les services de l'ASE. Trop de jeunes se retrouvent livrés à eux même, sans savoir comment se faire épauler.

En Octobre 2021, nous apprenions de source officielle, que les services de l'Etat préparaient le lancement d'un nouveau dispositif confié aux Missions locales et aux Pôles Emplois, le « CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES ». Celui-ci est annoncé comme venant suppléer le dispositif GARANTIE JEUNES, reposant sur un concept d'accompagnement des jeunes, encore plus renforcé. Date de lancement annoncée : 1er Mars 2022.



Moins de 5 mois donc, pour s'approprier le dispositif, le faire connaître et structurer toute la logistique nécessaire à sa mise en œuvre.

A toutes ces dispositions qui nous sont parvenues au fil de l'eau, des directives conventionnelles relatives aux ressources humaines sont venues s'ajouter au plan de charge de travail, avec la mise en application dès Septembre, de l'Avenant 65 portant sur la refonte des emplois repères et cotations rattachées, et en Décembre la mise en application totalement imprévue, de la décision unilatérale de l'UNML sur la revalorisation des indices professionnels pour l'ensemble des cotations 5 à 12.

Enfin, redire que tout au long de cette année 2021, de très nombreux arrêts de travail, non corrélés au contexte sanitaire, et souvent de longues durées (+ de 4 mois), nous ont amenés à devoir gérer ces imprévus sans perdre de vue nos objectifs annuels.

L'ensemble de ces rappels, permet d'illustrer le choix du titre : « 2021, une année de « relance » et d'imprévus.

Non prévu également, l'évolution rapide de l'effectif salarié du fait de toutes ces nouvelles dispositions. Une équipe passée de 23 ETP à 29 ETP en moins d'un an, qui amènera dès 2022 de nécessaires réorganisations internes.

Pour conclure ce propos introductif, nous pouvons souligner :

- Les convictions qui animent chacun des membres de l'équipe salariée, leur capacité d'adaptation à tous ces changements,
- L'engagement des administrateurs, plus nombreux et assidus qu'auparavant,
- Le soutien financier de chaque partenaire financeur, puisque l'ensemble des lignes budgétaires ont été maintenues malgré le contexte économique, sanitaire et social, qui nous permet d'œuvrer avec plus de sérénité.

Les pages qui suivent, présentent donc en chiffres, l'ensemble de notre activité sur l'accompagnement des jeunes, des données générales qui affichent une légère diminution de l'activité (Nombre de premiers accueils et nombre de jeunes accompagnés), des chiffres qu'il convient de comparer avec ceux de 2019, puisqu'il a été acté que les données 2020 n'étaient pas représentatives.

LES INSTANCES

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 36 membres

1er collège

Représentants des collectivités
locales et territoriales

11 sièges

2ème collège

Représentants des services
de l'Etat
et diverses administrations

8 sièges

3ème collège

Représentants des organismes
économiques et sociaux

8 sièges

4ème collège

Représentants des associations
et organismes concourant à
l'insertion

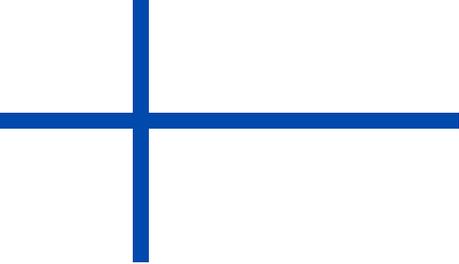
9 sièges

LE BUREAU : 7 membres

7 sièges :

- Mme TOCQUER Maryse - Morlaix Communauté
- Mme MICHEL - Haut Léon Communauté
- M. GUYOMAR - Morlaix Communauté
- M. HUON Frédéric - CFDT
- Mme BLIN Laurence - GRETA Bretagne Occidentale
-

PERIMETRE D'INTERVENTION



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ

La Mission Locale intervient sur l'ensemble du territoire du Pays de Morlaix.

Le territoire :

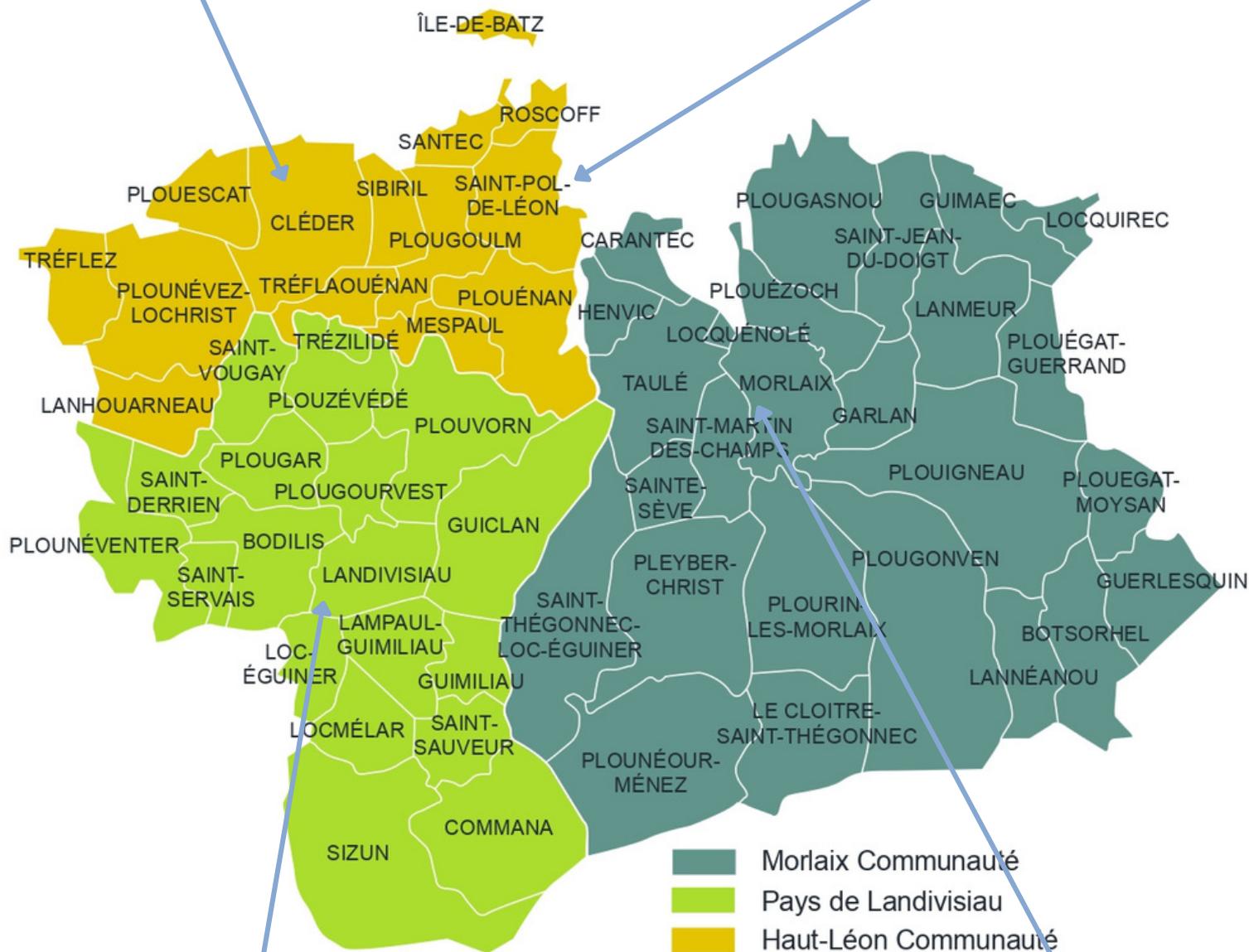
- 129 513 habitants
- 59 communes
- 3 EPCI

Les accueils sont prioritairement centralisés sur les 4 sites dédiés. Pour répondre aux besoins des jeunes les plus isolés, les conseillers se déplacent dans les communes en cas de besoin.



ANTENNE DE CLÉDER
ESPACE FRANCE SERVICES
1 RUE DE PLOUESCAT
29233 CLEDER
02.98.69.46.17

ANTENNE DE ST POL DE LÉON
ESPACE FRANCE SERVICES
29, RUE DES CARMES
29250 ST POL DE LEON
02.98.29.12.68



ANTENNE DE LANDIVISIAU
ESPACE FRANCE SERVICES
36 RUE GEORGES CLÉMENCEAU
29400 LANDIVISIAU
02.98.15.15.50

SIEGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF
ZA LA BOISSIERE - RUE JEAN CAEROU
29600 MORLAIX
02.98.15.15.50

Une mission de service public

Faciliter l'insertion
renforcer l'autonomie sociale
et professionnelle des jeunes
de 16-25 ans
sortis du système scolaire

Des valeurs et des principes

Proximité, égalité de services
Approche globale
Accompagnement,
Partenariat, Volontariat
Autonomie
Droit à l'erreur

Un cadre de référence commun au réseau

Repérer, accueillir, orienter,
mobiliser es jeunes
Accompagner les parcours
Favoriser les rencontres et
échanges

LA MISSION LOCALE C'EST :

Des financeurs complémentaires

Fonds Social Européen
Etat - DREETS
Pôle Emploi
Conseil Régional
Conseil Départemental
EPCI
AAP (Appels à projets)

Un réseau national territorialisé

En France
6500 lieux d'accueil
1300 salariés

Sur le pays de Morlaix,
4 lieux d'accueils
30 salariés

6 axes d'intervention

- Formation
- Emploi
- Mobilité
- Logement
- Santé
- Citoyenneté

QUELQUES DONNEES DE CONTEXTE

Sources :
DREETS Bretagne Sese - Mars 2022

LE CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE DU PAYS DE MORLAIX

A - Portrait du territoire en 2018

(source : Insee – recensement de la population - Flores)

Démographie : une démographie stagnante

Le territoire couvert par la mission locale du pays de Morlaix regroupe 59 communes et **3,9% de la population bretonne**. Cette zone comprend **129 101 habitants au 1er janvier 2018**. Le nombre d'habitants à Morlaix, seule ville de plus de 10 000 habitants et la plus peuplée de ce territoire, est de 14 729 habitants. Elle devance Landivisiau (9 108 habitants) et Saint-Pol-de-Léon (6 618 habitants). La population est un peu moins dense sur le territoire qu'à l'échelon régional (97 habitants au km² contre 123 habitants en Bretagne).

En Bretagne, **la croissance démographique annuelle avoisine +0,5%** sur la période 2013-2018. Sur le territoire de Morlaix, cette variation est quasi nulle (-0,2% pour la variation due au solde naturel et +0,2% pour le solde migratoire).

La population du territoire est un peu plus âgée que celle de la région. 20,8% ont entre 50 et 64 ans (19,9% en Bretagne) et 24,4% ont 65 ans ou plus (22,1% en Bretagne).

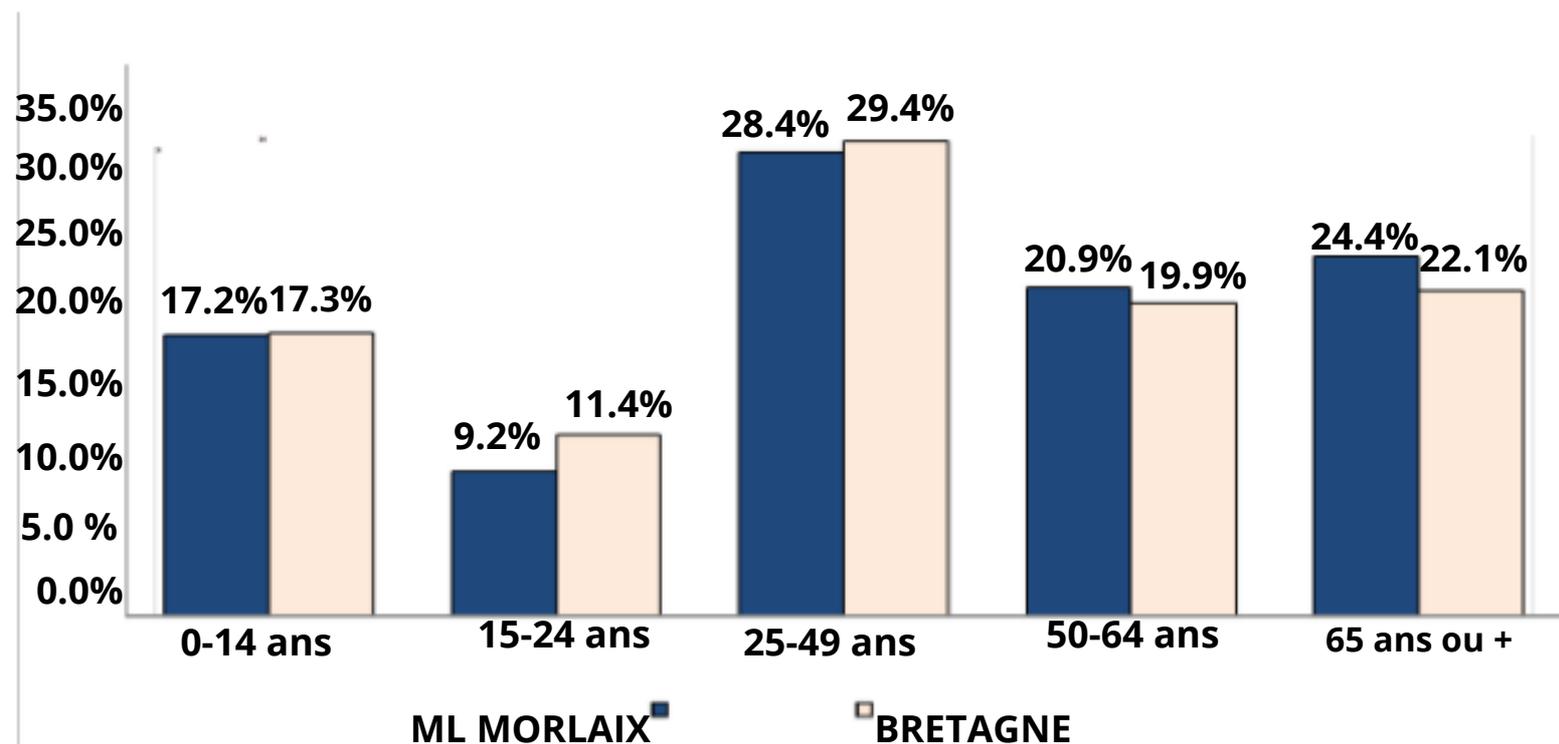
A l'inverse, les plus jeunes sont moins présents sur le territoire, notamment entre 15 et 24 ans (9,2% contre 11,4%).

Toutefois, **les jeunes actifs de 16 à 18 ans représentent 12,5% des actifs de 15-24 ans**, soit une part plus élevée que la moyenne bretonne (11,6%).

Emploi et chômage : baisse de l'emploi entre 2013 et 2018

Le taux d'emploi est de 65,9% pour la zone est proche de celui de la région (65,3%). Les jeunes ont un taux d'emploi supérieur à celui de la Bretagne (32,9%, contre 30,1%). C'est l'inverse pour les plus de 50 ans (57,6% et 59,1%). Cependant, au sens du recensement de la population, le taux de chômage des jeunes est voisin taux régional (24,4% contre 23,8 %).

Répartition de la population totale par tranche d'âge



L'évolution de l'emploi sur le territoire est défavorable entre 2013 et 2018, puisqu'il baisse de 3,4% (+2,6% en Bretagne), selon les données du recensement. Le nombre d'emplois sur le territoire couvert par la mission locale est sensiblement inférieur au nombre d'actifs ayant un emploi y résidant (98 pour 100).

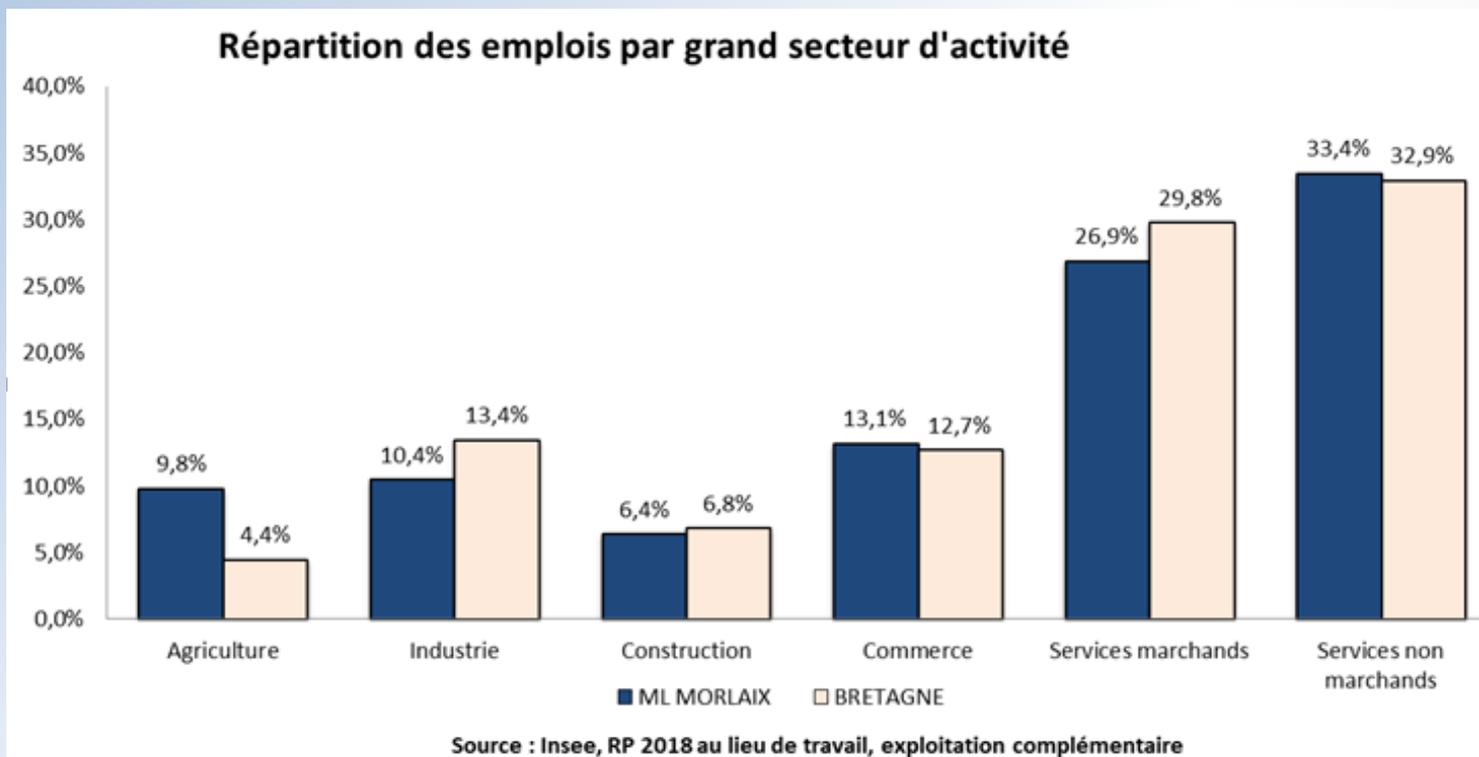
En 2019, le taux de pauvreté sur le territoire de la mission locale de Morlaix (11,2%) est proche du taux observé en Bretagne (10,7%). Il est cependant inférieur au taux national de 14,6%.

Economie : un territoire plus agricole qu'au niveau régional

La part de l'emploi non salarié est relativement importante sur la zone (15,1% contre 13,1% en Bretagne).

Si le secteur des services est très présent sur le territoire, les services marchands sont toutefois en retrait par rapport au niveau régional (26,9% des emplois contre 29,8% dans la région).

A l'inverse, le secteur de l'agriculture, sylviculture, pêche pèse nettement plus sur le territoire qu'au niveau régional, il représente 9,8% des emplois, soit plus du double que le poids régional.



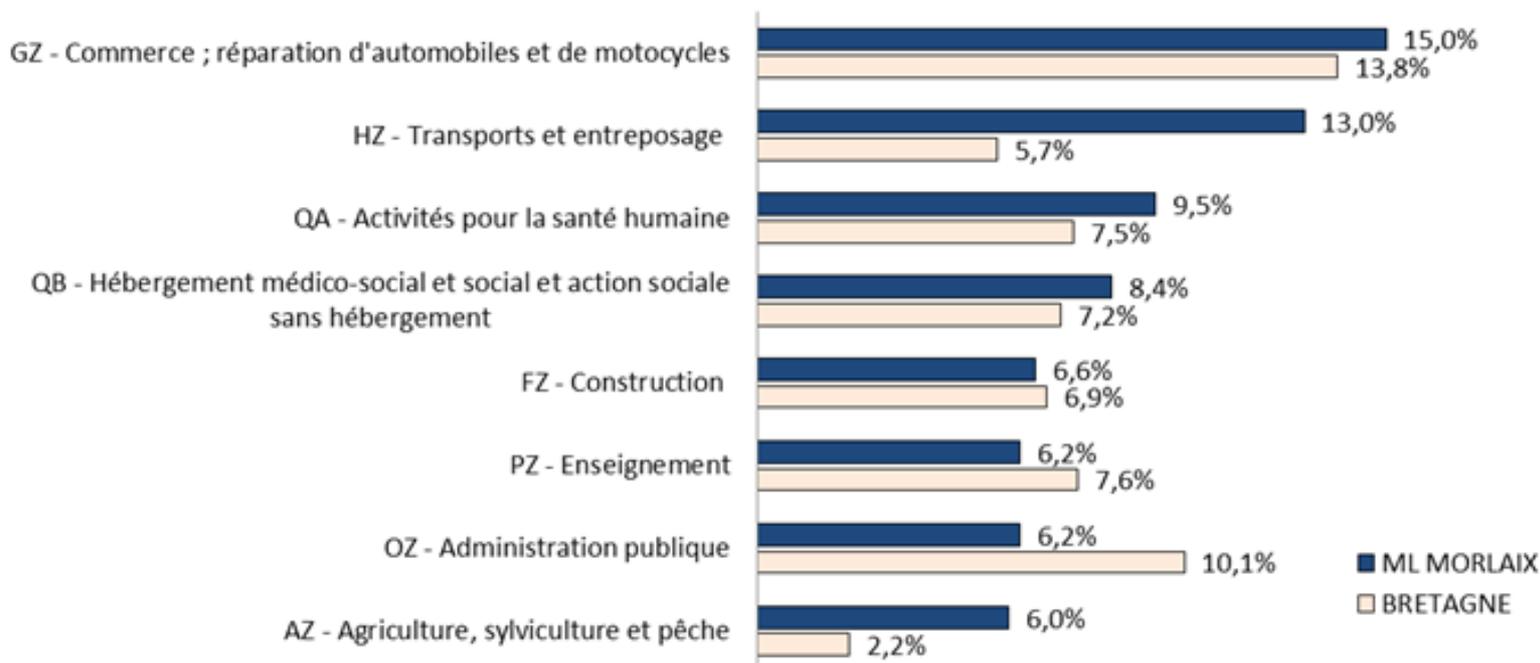
Au regard des effectifs salariés et au niveau d'agrégation en 38 postes, comme en Bretagne, **le commerce est le premier secteur d'activité (15% des emplois salariés).**

Deuxième secteur employeur de la zone, le secteur des transports et entreposage, qui comprend le transport maritime, pèse nettement plus qu'au niveau régional (13% contre 5,7%).

Les secteurs de la santé et de l'action sociale font partie des quatre premiers employeurs. Ils sont également plus présents qu'à l'échelon régional (17,9% contre 14,7%).

A l'inverse, la part de l'administration publique y est moins importante (3,9 points de moins).

Répartition des effectifs salariés totaux (principaux secteurs d'activité en A38)



Source : Insee, FLORES - Effectifs salariés en équivalent temps plein sur l'année 2018

B - Le marché du travail au 4ème trimestre 2021 (source : Pôle emploi - Dares, STMT - données brutes)

Demande d'emploi : baisse de la demande d'emploi moindre qu'en région, sauf pour les jeunes.

Au 4ème trimestre 2021, le pays de Morlaix compte 10 340 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C. Cet effectif diminue sur un an de 5% quand cette baisse est de 5,8% pour le département du Finistère, et de 6,5% en Bretagne. C'est la troisième plus faible baisse parmi les 17 missions locales.

Alors que le nombre d'inscrits ayant exercé une activité réduite (catégorie B et C) est en hausse sur un an sur ce périmètre (+4,6%), les demandeurs d'emploi sans emploi dans le mois (catégorie A) sont en repli de 12,6% (-16,1% en Bretagne).

Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sur la zone de Morlaix est stable sur un an (-1,9% pour la région). Ce qui porte à 29,7% la part des seniors parmi les demandeurs d'emplois de cette zone.

L'effectif de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) recule de 5,8%, de façon moins marquée qu'au niveau régional (-7,5%). C'est le territoire breton ayant la part la plus élevée (51,8% contre 48,4% en Bretagne).

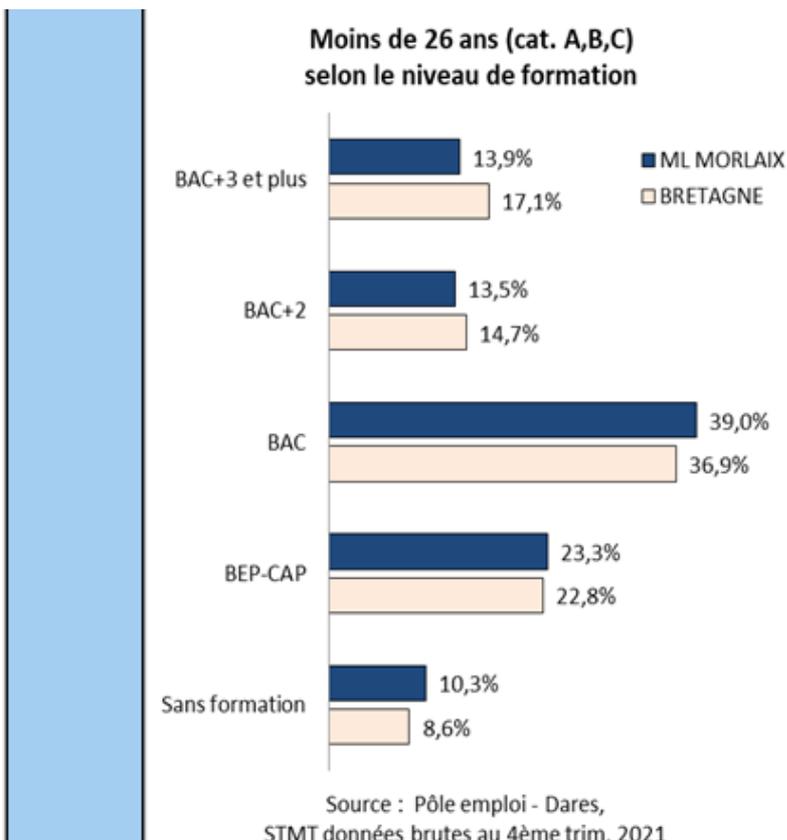
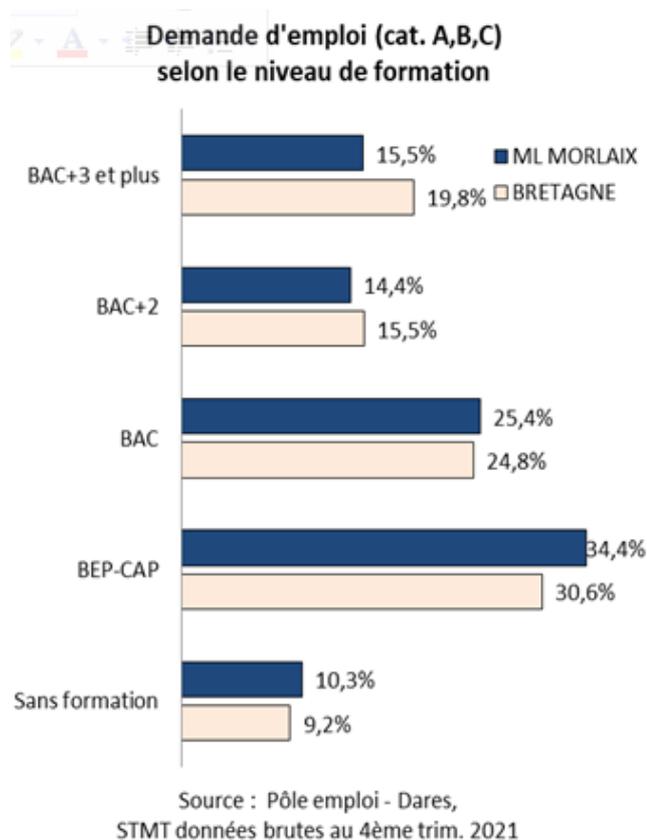
Ce territoire connaît également une baisse moindre qu'en région du nombre de femmes demandeuses d'emploi (-4,6% contre -6%).

1 492 demandeurs d'emplois de moins de 26 ans sont inscrits au 4ème trimestre 2021 en catégorie A, B ou C sur le territoire avec une répartition de 729 jeunes femmes et 763 jeunes hommes. Ils représentent 14,4% des inscrits de la zone (16% en Bretagne). En un an, leur nombre a diminué de 15,1% (-13,4% pour les hommes, -16,8% pour les femmes). En Bretagne, cet effectif est en baisse de 13,7%.

Niveaux de formation : plus de 7 jeunes demandeurs d'emploi sur 10 ont un niveau inférieur ou égal au baccalauréat

La part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de la zone est inférieure à la moyenne régionale de 4,4 points.

En revanche, 39% des jeunes demandeurs d'emploi sont bacheliers, soit un niveau supérieur à la Bretagne de plus de 3,1 points. La part des jeunes en possession d'un BEP-CAP est du même ordre qu'en région.



C - Les indicateurs d'activité de la mission locale en 2021

Activité sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Suivi des jeunes accueillis pour la première fois											
Structure	Jeunes accueillis pour la première fois (calcul CPO)	Jeunes accueillis pour la première fois (N)	Jeunes accueillis pour la première fois (période N-1)	dont jeunes Femmes	dont jeunes mineurs	dont jeunes RQTH	dont jeunes de niveau infra V et V sans diplôme	dont jeunes de niveau V et V et supérieur	dont jeunes résident en QPV	dont jeunes résident en ZRR	Dont jeunes avec un seul emploi
29-ML MORLAIX	624	650	582	297	139	24	205	439	0	1	14
Bretagne	19 500	20 344	18 532	9 725	3 713	599	6 181	13 571	1 403	1 563	517

Suivi des jeunes accompagnés

Structure	Jeunes accompagnés (calcul CPO)	Jeunes accompagnés (N)	Jeunes accompagnés (période N-1)	dont jeunes Femmes	dont jeunes mineurs	dont jeunes RQTH	dont jeunes de niveau infra V et V sans diplôme	dont jeunes de niveau V et V et supérieur	dont jeunes résident en QPV	dont jeunes résident en ZRR
29-ML MORLAIX	1 817	1 843	1 806	876	110	107	615	1 209	0	2
Bretagne	48 151	49 209	46 120	23 895	3 015	2 087	16 583	31 256	4 303	3 807

Suivi de la mise en oeuvre du dispositif PACEA

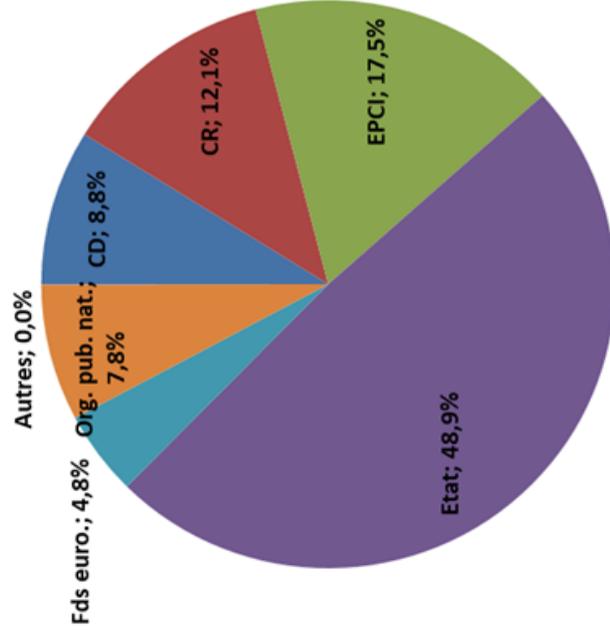
Structures	Nombre de jeunes entrés en PACEA	dont jeunes avec un niveau VI, VII, V non diplômé	dont jeunes Femmes	dont jeunes mineurs	dont jeunes RQTH	dont jeunes résident en QPV	dont jeunes résident en ZRR	Nombre jeunes sortis de dispositif	dont jeunes sortis en emploi	dont jeunes sortis en alternance	dont jeunes sortis en apprentissage	dont jeunes sortis en formation	Nombre de jeunes présents en fin de période hors GJ
29-ML MORLAIX	628	363	291	94	33	0	0	530	259	53	48	56	599
Bretagne	15 981	9 603	7 506	2 285	621	1 453	1 229	13 353	5 684	1 368	1 176	1 069	13 374

Source : système d'information i-milq
Extraction du 09/02/2022

Attention : les données d'activité ci-dessus sont arrêtées avant la fin de la période de rétroanalyse de deux mois. Les missions locales pourraient disposer de données actualisées.

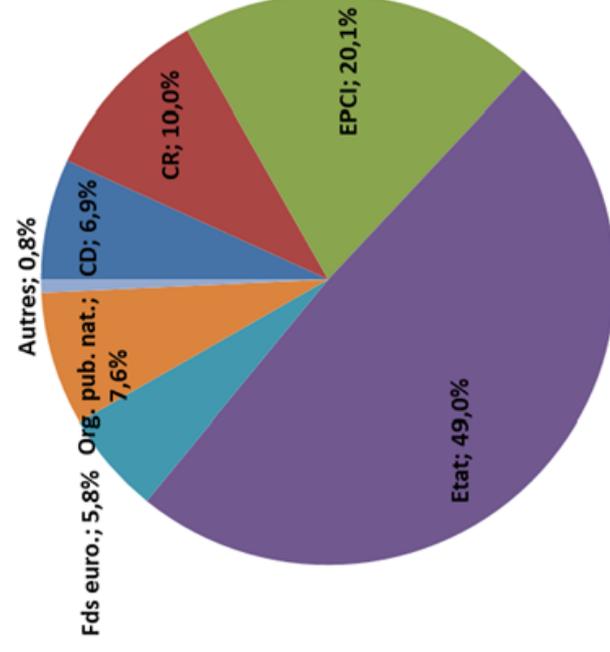
D - La répartition des principaux financeurs en 2020

Mission locale de Morlaix



Source : système d'information Icare/i-milo

Ensemble des missions locales



Source : système d'information Icare/i-milo

La part de l'Etat dans le financement de la mission locale de Morlaix est sensiblement la même que pour l'ensemble des missions locales bretonnes (48,9%).
Le conseil régional représente 12,1% du financement contre 10,0% en moyenne pour l'ensemble des missions locales. A contrario, les EPCI représentent 17,5% du financement contre 20,1% pour l'ensemble des missions locales.

DEFINITIONS ET PRECISIONS

(Sources Insee – Dares)

Définitions :

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (par exemple, femmes de 25 à 29 ans).

L'indicateur de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents actifs en ayant un. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire.

En France et en Europe, **le taux de pauvreté est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian (mais peut l'être à 40%, 50% ou 70% selon la finalité)**. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce taux plus communément désigné comme le seuil de pauvreté. L'Insee mesure ainsi la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. En 2019, il vaut 1 102 euros mensuels pour une personne seule.

Une personne est considérée en emploi si elle a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou si elle a gardé un lien formel avec son emploi (congrés annuels, maladie, maternité, etc.). Cette définition de l'emploi est large : elle inclut des personnes occupées à temps très partiel ou sur des contrats très courts.

Une personne est active si elle est en emploi ou au chômage.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont donc :

- les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ;
- et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est réalisée par la Dares et Pôle emploi à fréquence trimestrielle depuis avril 2018.

Les demandeurs d'emploi se répartissent selon les catégories statistiques suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Précisions :

• sur les niveaux de qualification des demandeurs d'emploi :

Des évolutions informatiques mises en place en juin 2018 par Pôle emploi, et notamment la mise en œuvre du profil de compétence, ont affecté les statistiques des derniers mois concernant le niveau de formation, le métier et la qualification de l'emploi recherché des demandeurs d'emploi. Ces difficultés ont pu être corrigées en ce qui concerne les niveaux de formation.

En conséquence, pour 2022, faute de pouvoir actualiser les éléments sur la qualification, le Sese remplace cette partie par des données sur la formation.

• sur les indicateurs de contexte :

Le fichier relatif aux indicateurs de contexte « IC_ML_mars2022 » comprend la déclinaison des indicateurs pour les 16-18 ans (feuille IC-classe d'âge) et le taux de pauvreté.

Quelques chiffres : les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi

(Source zoom territorial Pôle Emploi 4ème trimestre 2021)



Note : les jeunes D.E. de moins de 25 ans recensés dans le zoom territorial Pôle Emploi ont 24 ans révolus (dernier jour des 24 ans). La Mission Locale accompagne les jeunes jusqu'à leurs 25 ans révolus. Les chiffres d'activité recensés par Pôle Emploi restent toutefois intéressants dans la mesure où ils mettent en évidence une tendance.

**1492 jeunes de moins de 26 ans
inscrits au Pôle Emploi (cat. ABC)
au 31 décembre 2021**

**14.5% des demandeurs d'emploi inscrits.
(14% en Bretagne)**

Forte diminution du taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans sur 2021 (-15.1%). Cette forte baisse s'explique par:

- Le contexte inédit de reprise d'activité en 2021, tous secteurs confondus
- Les aides et dispositifs déployés par l'Etat via le Plan de relance.

Les 4 secteurs les plus demandés : les services hospitaliers, le commerce (vente, habillement, accessoires personnes), l'horticulture-maraîchage, Mise en rayon libre service.

**Taux de chômage en Bretagne le plus bas de
France sur 2021**

Taux de chômage en France: 7.4%

Taux de chômage en Bretagne: 5.8%

Taux de Chômage en Finistère: 6.1%

Taux de chômage sur le Pays de Morlaix: 6.5%

LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

Le public

Les propositions réalisées par les conseillers

La sécurisation financière des parcours

LE PUBLIC

- Est considéré comme "nouvel accueil" tout jeune accueilli pour la 1ère fois à la Mission locale dans l'année civile 2020, 629 jeunes en 2021
- Est considéré comme "accompagné" : tout jeune dont le 1er accueil a eu lieu avant 2021 et qui à bénéficié durant l'année civile d'au moins un service personnalisé de type entretien, atelier, information collective.



1841 Jeunes accompagnés au cours de l'année 2021 (1817 en 2020)

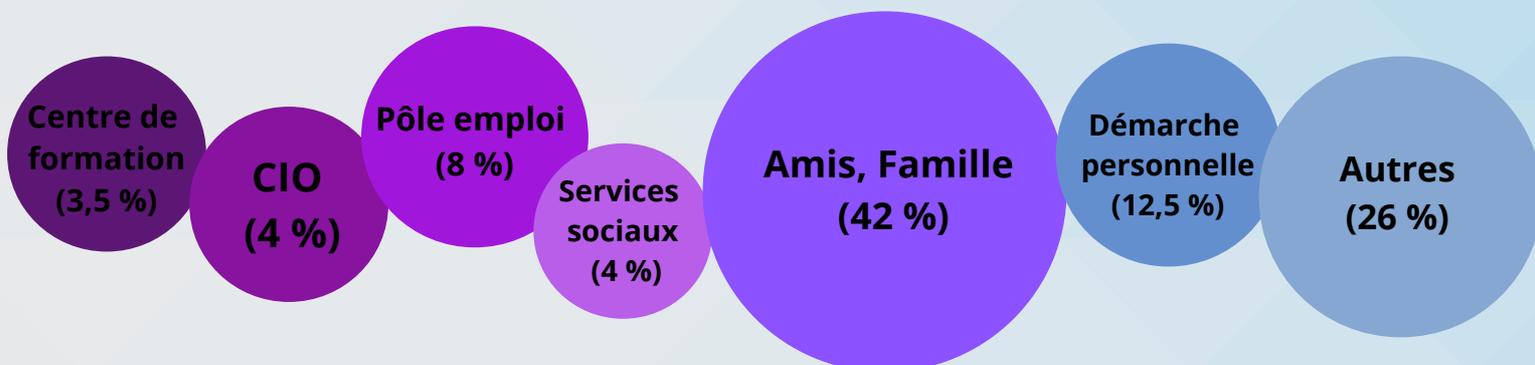
- **629** jeunes accueillis pour la première fois
- **1212** accueillis avant 2021 et toujours accompagnés

Evolution depuis 2020

- + 7 % sur les nouveaux accueils
- + 1 % sur le nombre de jeunes accompagnés

CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX ACCUEILS

Comment les jeunes arrivent-ils à la mission locale ?



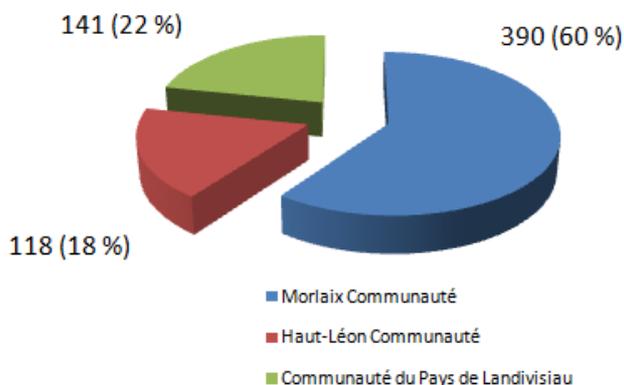
C'est sur le conseil de la famille et/ou des amis que les jeunes arrivent le plus souvent à la mission locale.

C'est donc auprès de ce public "famille", qu'il faut concentrer nos efforts de communication afin de mieux faire connaître les services proposés par la Mission Locale. a approfondir également, la catégorie "Autres", en augmentation de 8% par rapport à 2020 et qui représente désormais 1/4 des orientations

Origine géographique

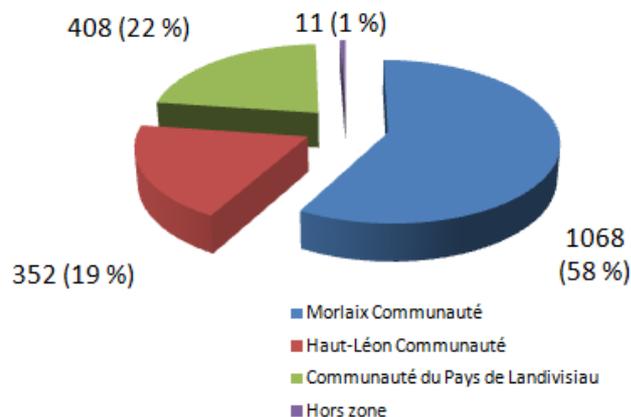
Nouveaux accueils

Nouveaux accueils



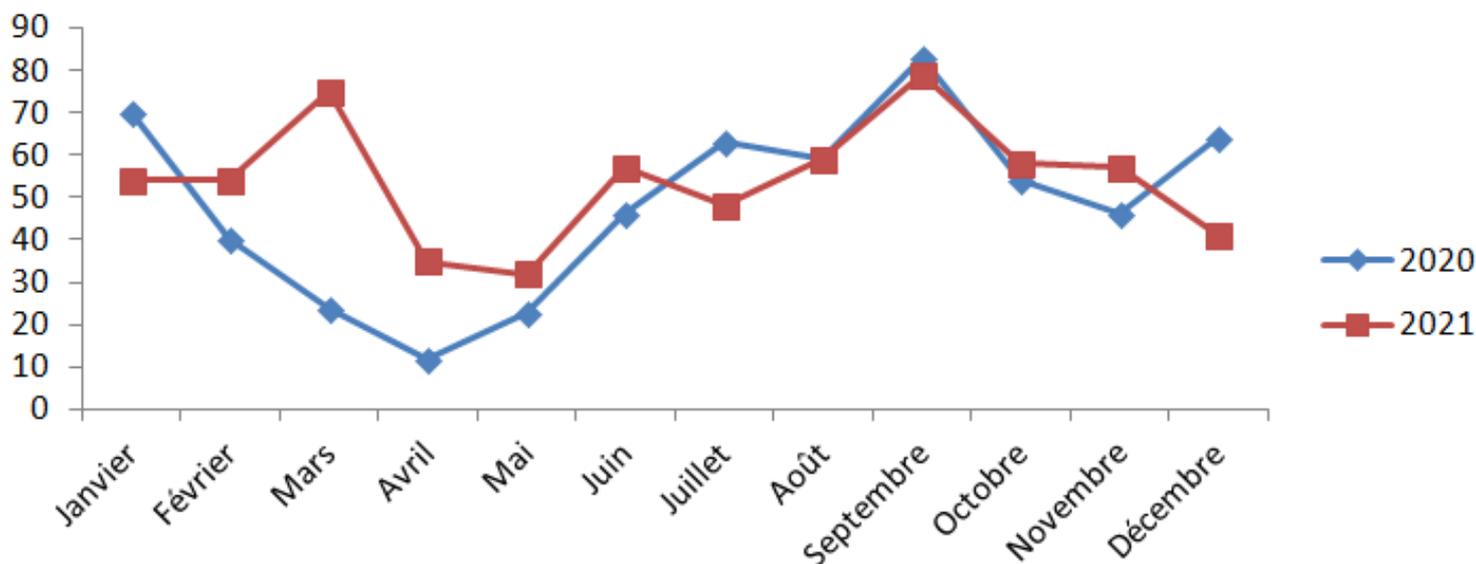
Jeunes accompagnés

Jeunes accompagnés



Plus de la moitié des nouveaux accueils, tout comme ceux qui sont accompagnés sont domiciliés sur la Communauté de Communes Morlaix Communauté (58 %). L'autre moitié se partage à part quasi égale entre les CC du pays de Landivisiau et celle de Haut Léon Communauté. La répartition des accompagnements suit cette tendance.

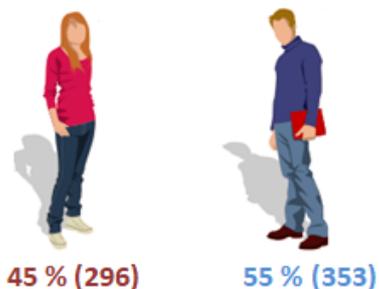
Une offre de services et d'accompagnement ajustée à chaque territoire (accueil accompagnement projet, recherche emploi, accompagnement social).



Les mois de janvier, février et mars, ainsi qu'août, septembre, octobre et novembre concentrent le plus fort taux d'accueil sur l'année (58 %).

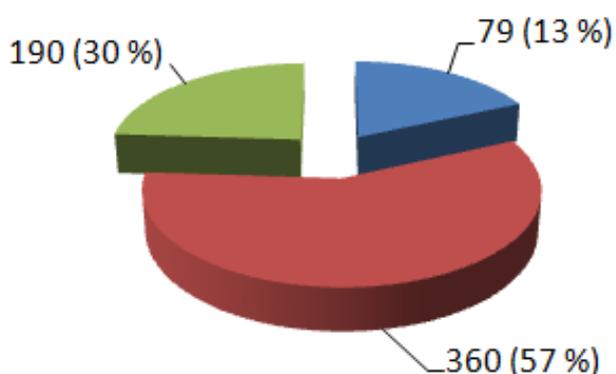
On voit ici très nettement l'impact du premier confinement de Mars 2020 jusque fin Mai (courbe bleue). sur la courbe 2021, le parallèle est encore à faire, avec les contraintes sanitaires.

Répartition des jeunes par âge et par sexe

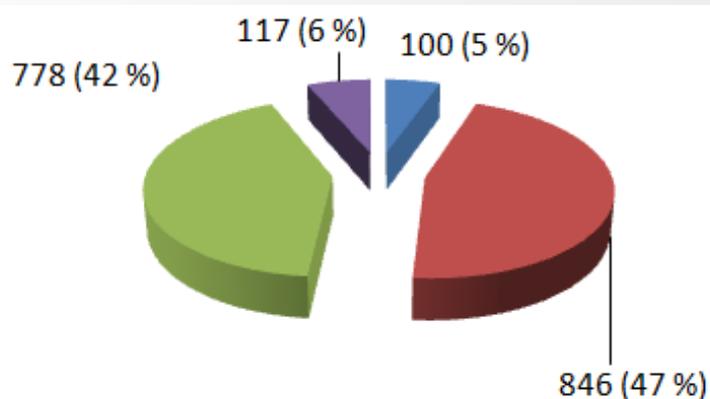


Légère augmentation de l'accueil des hommes depuis 2019.

Tendance constante depuis de nombreuses années.



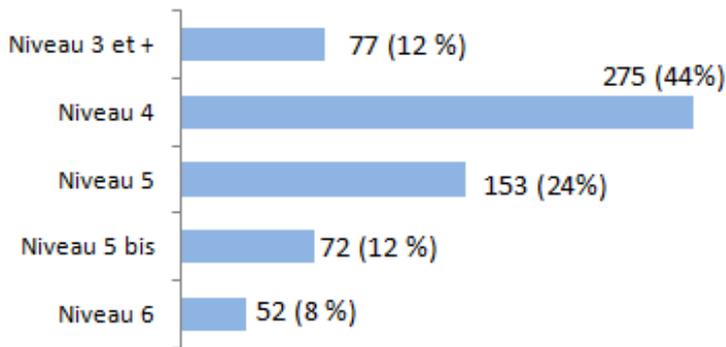
Nouveaux accueils



Jeunes accompagnés

- **Augmentation des 22/25 ans :** 190 jeunes 22/25 ans ont été accueillis en 2021 (+ 21 %), +42% sur 2 ans
- **C'est entre 18 et 21 ans que l'on franchit majoritairement la porte** de la Mission locale pour la 1 ère fois. Une constante depuis des années.

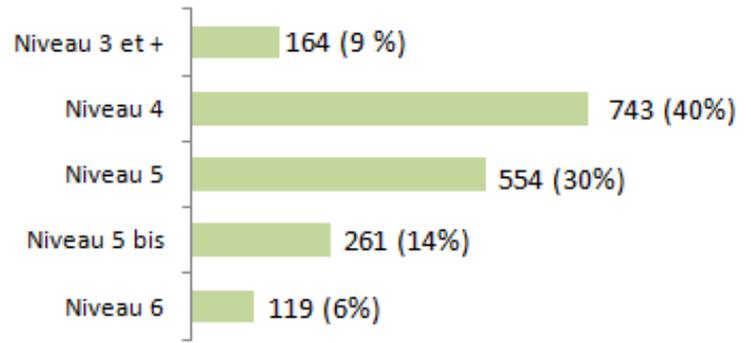
Les niveaux de formation des jeunes



Nouveaux accueils



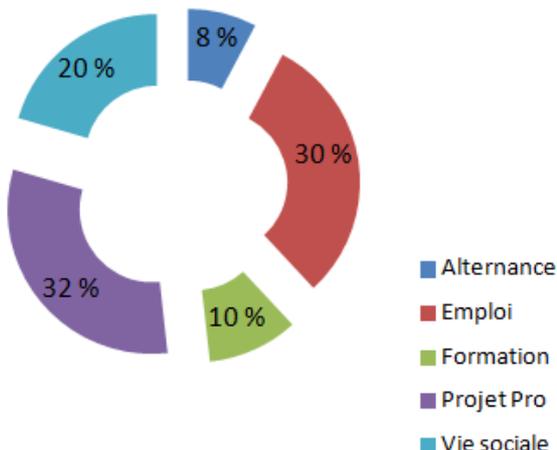
*Niveau 6 : 4^{ème} – SEGPA – IME – Primaire
 Niveau 5 bis : 3^{ème} – 1^{ère} année CAP et BEP – 2^{ème} année de CAP
 Niveau 5 : année terminale CAP et BEP (validé) – Seconde – 1^{ère}
 Niveau 4 : Baccalauréat et bac + 1
 Niveau 3 : Bac +2 – BTS – DUT
 Niveau 2 et 1 : Licence – Master 1 – Master 2 – Doctorat*



Accompagnés

- Une petite moitié des jeunes accueillis a un niveau bac et + :
 - 49 % possèdent un niveau égal ou supérieur au bac
 - 20 % des jeunes accueillis ont un niveau infra V (infra CAP BEP)
- L'accès à la qualification des jeunes non diplômés est une priorité pour la Mission Locale :
 - Plus d'un jeune accompagné sur cinq (20 %) n'a aucun diplôme. Chiffre stable par rapport à 2020.
 - Les conseillers sont particulièrement attentifs à l'accompagnement de ces publics sans qualification.

Demande des publics lors du 1er entretien



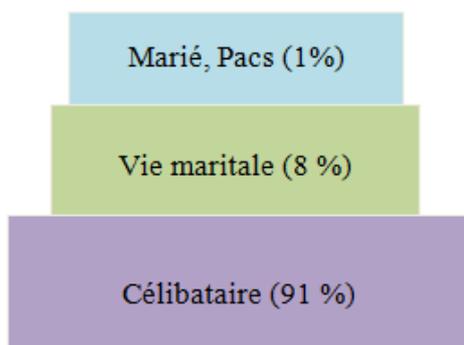
Une Mission Locale bien identifiée comme service d'accès à la formation et à l'emploi

⇒ 38 % des demandes des jeunes au 1^{er} accueil concernent l'emploi et les contrats en alternance.

Par rapport à 2020, augmentation des demandes liées au Projet Professionnel (+ 6 %) et diminution des demandes liées à la formation (- 8 %).

La encore, le contexte sanitaire est venu perturber la cohérence des statistiques.

Situation familiale des jeunes



91 % des jeunes accueillis sont célibataires.
44 % des jeunes célibataires, sont des femmes.

L'Hébergement des jeunes



- Les modes d'hébergement famille / parents diminuent de 3% :
- 70 % des jeunes accueillis déclarent avoir un logement dans le cadre familiale en 2020 contre 66 % en 2021. La solidarité familiale apparaît comme une alternative stable, notamment pour les jeunes hommes.
- **20 % des jeunes accueillis en Mission Locale ont un logement autonome.**

Permis / Moyen de locomotion

39 % des nouveaux accueils ont le permis B
35 % ont comme moyen de locomotion une voiture, et **26 %** n'ont aucun moyen de locomotion.



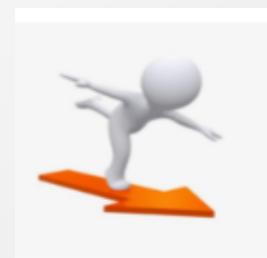
L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

Accompagnement..., de quoi parle-t-on?

Lorsqu'il sollicitent la Mission Locale, tous les jeunes ne sont pas au même niveau d'autonomie et tous n'ont pas la même demande.

L'accompagnement vers l'autonomie est une démarche d'équilibriste. Il s'agit d'aider le jeune à :

- Elaborer ou confirmer un projet professionnel
- Intégrer une formation et/ou un emploi et à y rester
- Obtenir un permis
- S'installer dans un logement et à pouvoir y rester...



L'accompagnement implique de la méthode, des outils, des partenaires et du temps.

Les jeunes expérimentent par essais-erreurs et les conseillers les accompagnent par des dispositifs

et actes de services (propositions) de différentes natures :

- Prestations d'orientation
- Stages en entreprise, médiation avec les entreprises
- Formations qualifiantes adaptées
- Ateliers, techniques de recherche d'emploi
- Expériences liées à la mobilité
- Informations et médiation santé, logement, citoyenneté
- Aides financières...

LES PROPOSITIONS REALISEES PAR LES CONSEILLERS

Par « proposition » réalisée, il faut comprendre toute information donnée, mise en relation avec un employeur, un centre de formation, un service de prestation sociale, toute aide financière activée, toute orientation vers un partenaire ...

Elles sont réparties en 7 thématiques :



- Observons que les propositions liées à l'accès à l'emploi représentent 55% des propositions.

LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES ENGAGEES

Des parcours dynamiques : 2684 situations professionnelles* pour 1841 jeunes (2571 en 2020 pour 1817 jeunes).

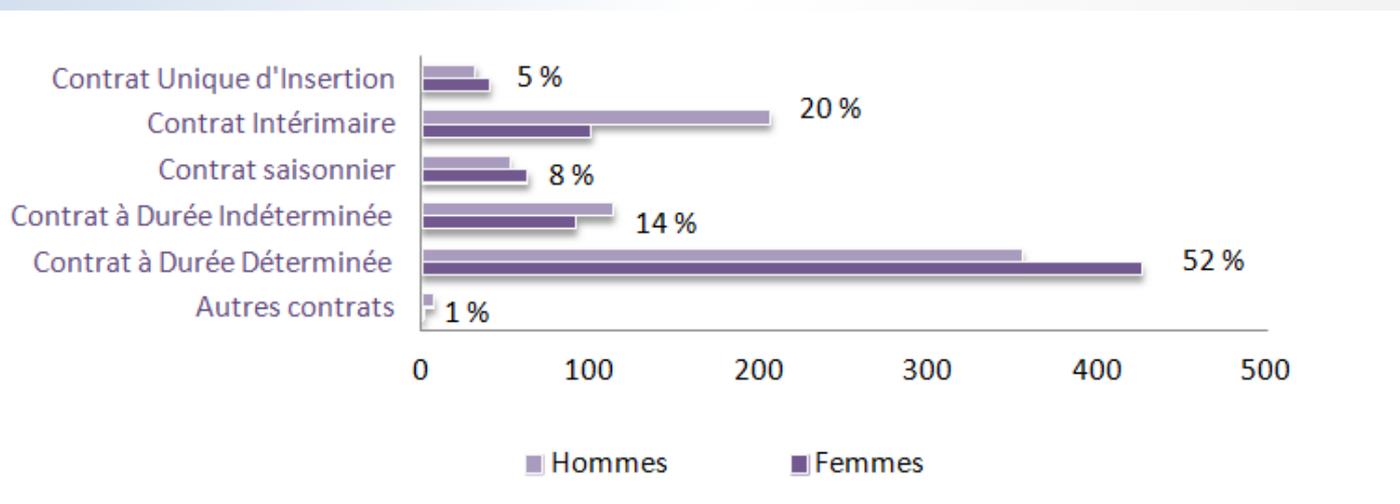
Situations démarrées en 2019	Femmes		Hommes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A. Emploi	727	59 %	772	53 %	1499	56 %
B. Emploi / Formation	88	7 %	129	9 %	217	8 %
C. Formation	123	10 %	217	15 %	340	13 %
D. Immersion en entreprise	139	11 %	155	11 %	294	11 %
E. Situation non professionnelle (contrat de volontariat, bénévolat, Scolarité, maladie, maternité)	161	13 %	173	12 %	334	12 %
TOTAL	1238	100 %	1446	100 %	2684	100 %



Situations engagées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 en dehors des « situations demandeur d'emploi ».
Plusieurs situations peuvent être comptabilisées pour un même jeune.

Les situations "emploi"

- 65 % des situations professionnelles concernent l'emploi (au moins une situation emploi)



A. Emploi	Femmes		Hommes		Total	
Contrat à Durée Déterminée	426	59 %	355	46 %	781	52 %
Contrat à Durée Indéterminée	91	13 %	113	15 %	204	14 %
Contrat Saisonnier	63	9 %	52	7 %	115	8 %
Contrat Intérimaire	100	14 %	206	27 %	306	20 %
Contrat Unique d'Insertion	40	5 %	32	4 %	72	5 %
Autres (auto entrepreneur, créateur, Repreneur d'entreprise)	7	-	14	1 %	21	1 %
Total	727	100 %	772	100 %	1499	100 %



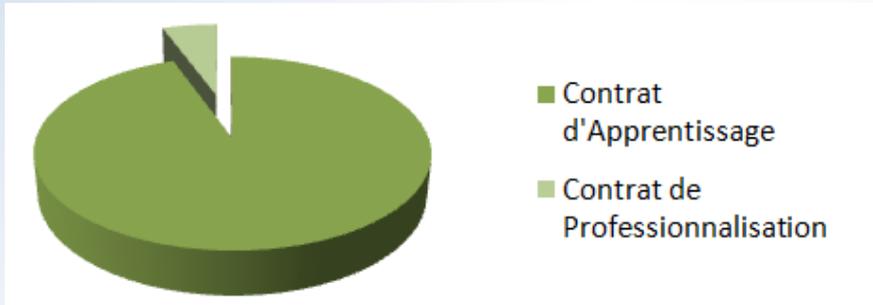
Parmi les situations d'Emploi et Emploi/Formation, 63 % des 5 secteurs d'activité : aide à la personne et à la collectivité (13 %), commerce (15 %), agriculture (13 %), hôtellerie restauration (11 %), industrie (11 %).

Famille Rome métier exercé	Femmes	Hommes	Total	
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	97	130	227	13 %
Banque, Assurances et immobilier	4	6	10	1 %
Commerce, Vente et Grande distribution	152	105	257	15 %
Communication, Média et Multimédia	7	5	12	1 %
Construction, Bâtiment et Travaux Publics	12	59	71	4 %
Hôtellerie-Restauration, tourisme, Loisirs et Animation	110	83	193	11 %
Industrie	48	148	196	11 %
Installation et Maintenance	4	42	46	3 %
Santé	77	11	88	5 %
Services à la personne et à la Collectivité	153	71	224	13 %
Spectacle		3	3	1 %
Support à l'Entreprise	27	7	34	2 %
Transport et Logistique	28	108	136	8 %
Famille non définie	96	123	219	12 %
Total	815	901	1716	100 %


 Les situations professionnelles engagées correspondent aux secteurs d'activité qui enregistrent la plus grande part de Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE) auprès de Pôle Emploi : agriculture, santé/social, commerce, restauration ?

Les situations "alternance"

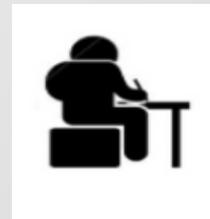
➤ 8 % des situations professionnelles concernent l'emploi/formation



B. Emploi/Formation	Femmes		Hommes		Total	
Contrat d'Apprentissage	83	94 %	122	95 %	205	94 %
Contrat de professionnalisation	5	6 %	7	5 %	12	6 %
Total	88	100 %	129	100 %	217	100 %

Les situations "formation"

➤ 13 % des situations professionnelles concernent la formation, dont 63 % sont financées par le Conseil Régional : 213 formations :
80 % formations préparatoires (Prépa projet, Prépa Projet,...)
20 % formations qualifiantes



C. Formation	Femmes		Hommes		Total	
Conseil Régional	64	52 %	149	69 %	213	63 %
Autres stages, autres financements	59	48 %	68	31 %	127	37 %
Total	123	100 %	217	100 %	340	100 %

Les situations immersions en entreprise

- 11% des situations totales sont des immersions en entreprise.
- Le stage en entreprise : un levier qui permet de découvrir du monde du travail, valoriser ses compétences, se faire connaître et négocier avec l'entreprise.

D. Immersion en entreprise	Femmes		Hommes		Total	
PMSMP	134	96 %	147	95 %	281	96 %
Autres (Service civique, service volontaire)	5	6 %	8	5 %	13	4 %
Total	139	100 %	155	100 %	294	100 %

L'accompagnement contractualisé

- Plus de 61 % des contractualisations concernent le PACEA

630 contractualisations

Le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) mis en place par l'Etat début 2017, devient le cadre contractuel d'accompagnement unique des jeunes. Il est mis en place en amont de tout autre dispositif.

⇒ Le conseiller réalise en 1er lieu un diagnostic approfondi de la situation du jeune et engage par la suite des phases d'accompagnement successives avec objectifs définis avec le jeune. La durée d'un PACEA est de 24 mois maximum.

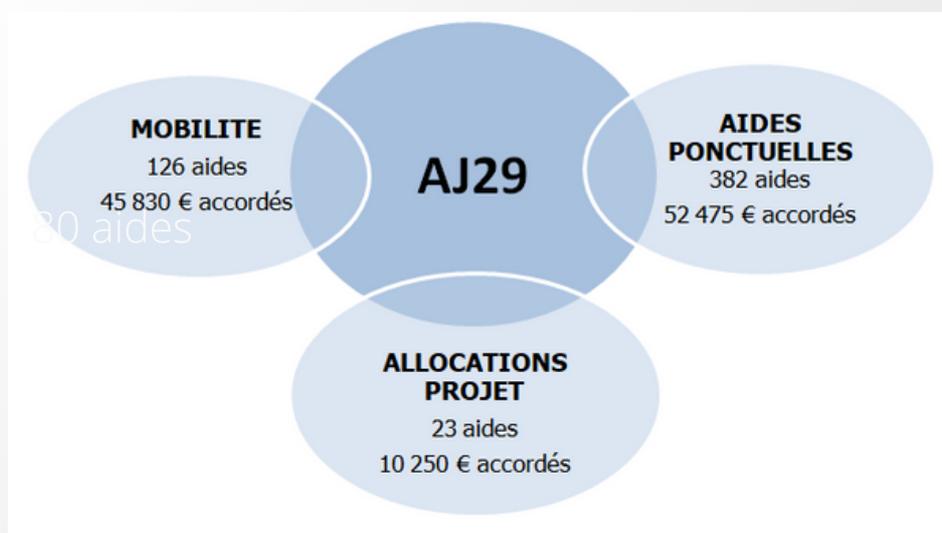
- Plusieurs dispositifs d'échelon national, régional, départemental s'inscrivent dans cette modalité d'accompagnement. La Garantie Jeunes en est la phase la plus intensive.

Nombre d'entrées initiales	Femmes		Hommes		Total	
AAQ	20	4 %	29	5 %	49	5 %
Garantie Jeunes	87	19 %	118	21 %	205	20 %
PACEA	292	61 %	338	60 %	630	61 %
Parrainage	5	1 %	5	1 %	10	1 %
PPAE	44	9 %	43	8 %	87	8 %
RSA	27	6 %	26	5 %	53	5 %

LA SECURISATION DES PARCOURS

➤ Avenir Jeunes 29 : Mis en place par le Conseil Départemental du Finistère pour soutenir les démarches d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans révolus.
Dossiers instruits par les conseillers de la mission locale et étudiés en commission chaque semaine à la CLLE de Morlaix.

- L'Allocation "Projet jeune"
Soutenir le parcours d'insertion sociale et professionnelle élaboré à partir d'un projet validé, contractualisé, évalué
- L'aide ponctuelle
Répondre à un besoin urgent, à une difficulté ponctuelle à laquelle est confronté un jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle
- L'aide au permis
Faciliter l'autonomie
Développer la capacité à se déplacer pour accéder à l'emploi



➔ **L'allocation PACEA** : une enveloppe allouée annuellement par l'Etat pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes engagés activement dans des démarches d'insertion (PACEA). L'aide est activée par les conseillers de manière ponctuelle selon les besoins du jeune.

189 378 euros demandé pour 442 jeunes sur une enveloppe disponible de 203 618 €
428 euros par jeune/an

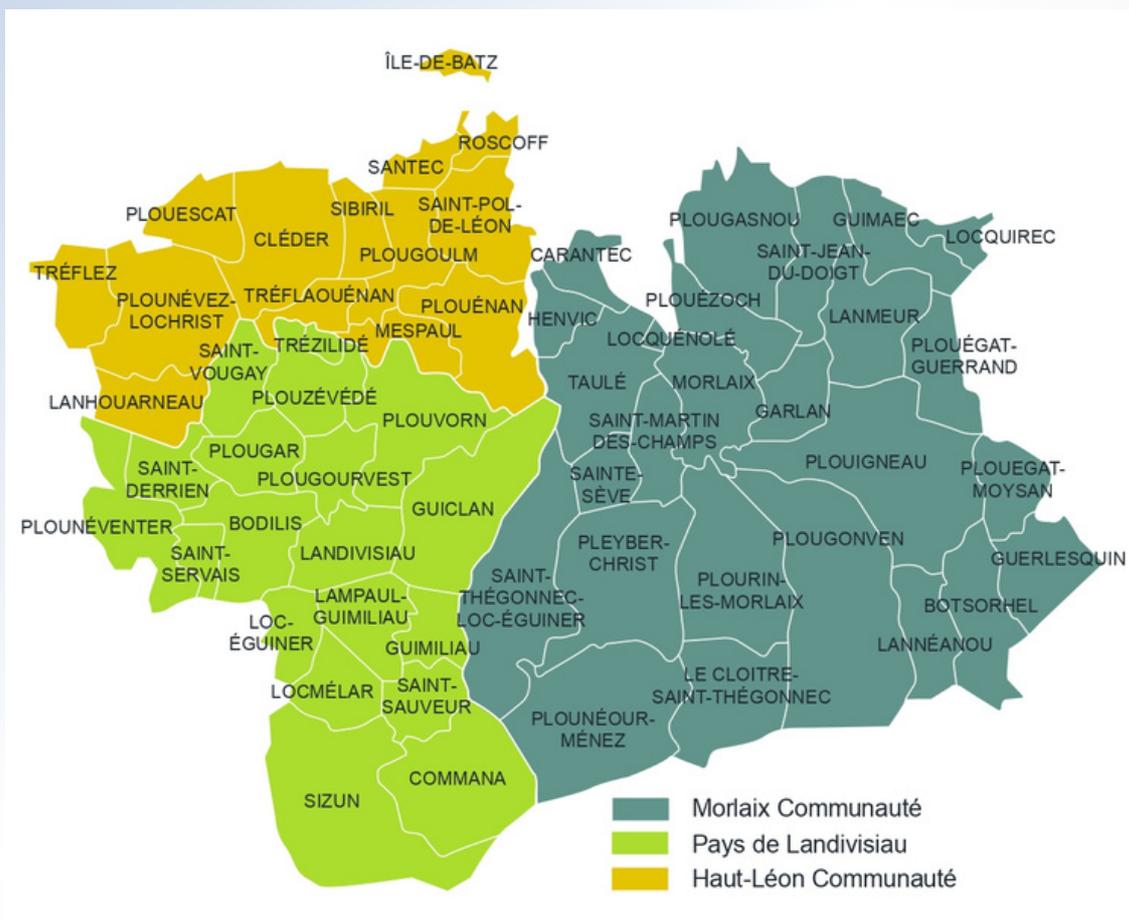
➔ **L'allocation Garantie Jeunes :**

648 941 euros versés pour 312 jeunes
2 080 euros par jeune/an

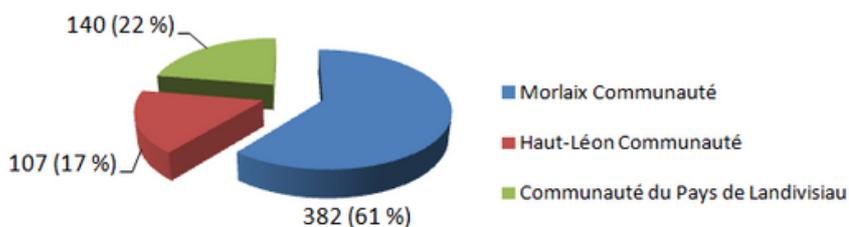
LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- **MORLAIX COMMUNAUTÉ**
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU**
- **HAUT LEON COMMUNAUTE**

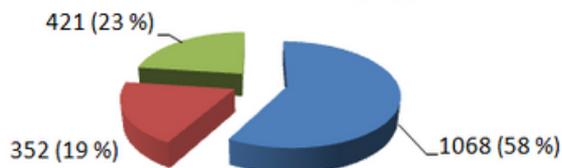
CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNÉS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Nouveaux accueils



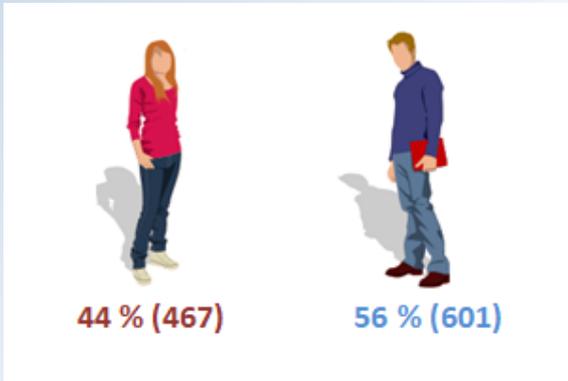
Jeunes accompagnés



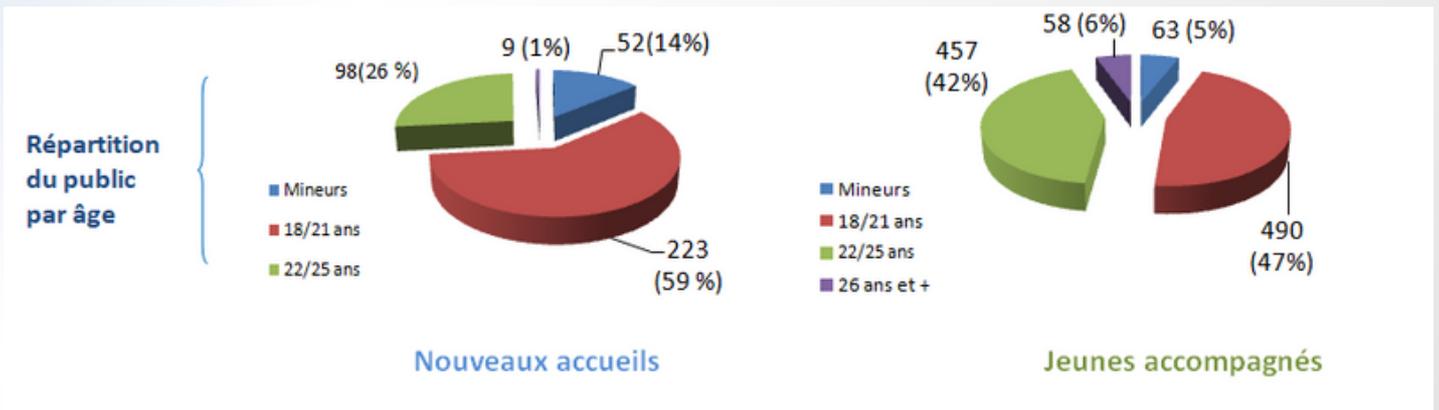
Plus de la moitié des publics de la Mission Locale proviennent de l'une des communes de Morlaix Communauté (58 %). Par ailleurs, les C.C. du Pays de Landivisiau et de Haut Léon Communauté représentent à parts quasi égales l'autre moitié des publics.



MORLAIX COMMUNAUTE

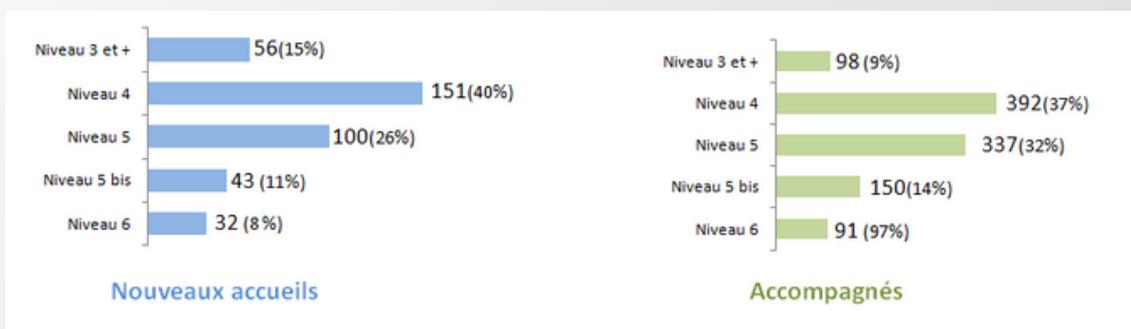


Augmentation des jeunes hommes accompagnés par rapport à 2020 (53 %)



➔ Nous restons sur la même répartition de pourcentage qu'en 2020 pour les jeunes accompagnés.

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils

Accompagnés

➔ Plus de 55 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils

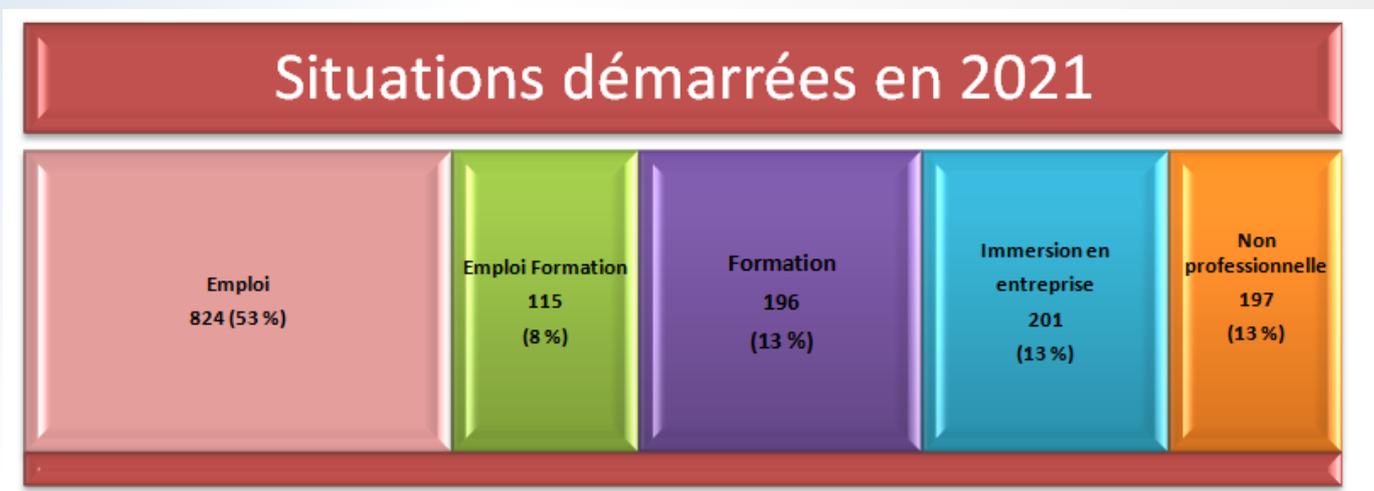


58 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls 21 % disposent d'un logement autonome.
89 % des jeunes sont célibataires.

32 % des nouveaux accueils ont le permis B
29 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



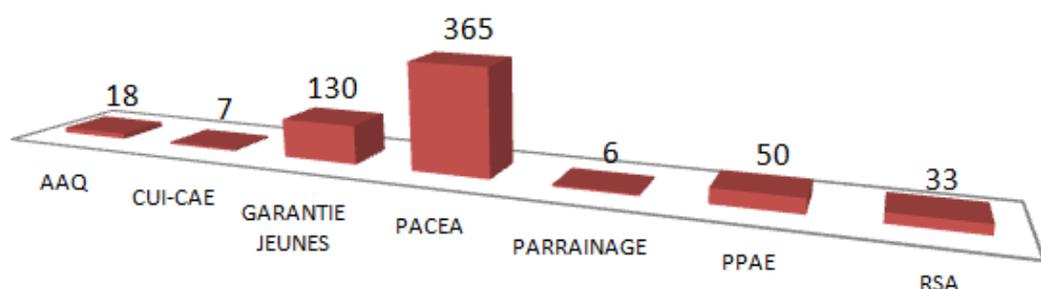
➤ Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **48 %** des emplois démarrés en 2021 et **39 %** des contrats en alternance.

67 % des formations démarrées en 2021 sont démarrées par des hommes.

➤ Entrées dans les actions en 2021



130 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2021, et 365 dispositifs PACEA.

LES AIDES FINANCIÈRES

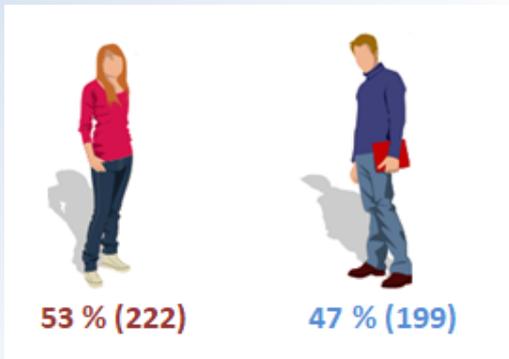
L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **123 105 €** demandé pour **269** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 457 € d'allocation PACEA par jeune.

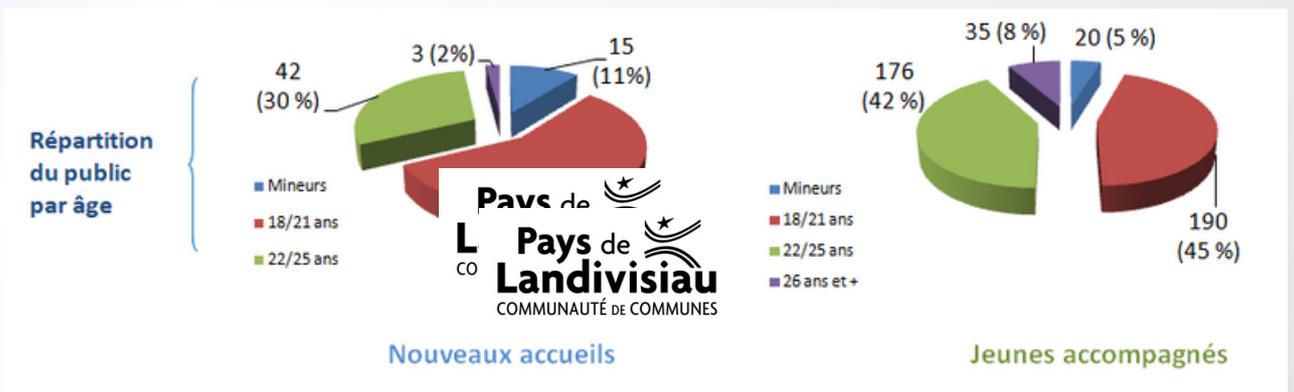
La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **406 561 €** versés pour **196** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **2 074 €** par jeune.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

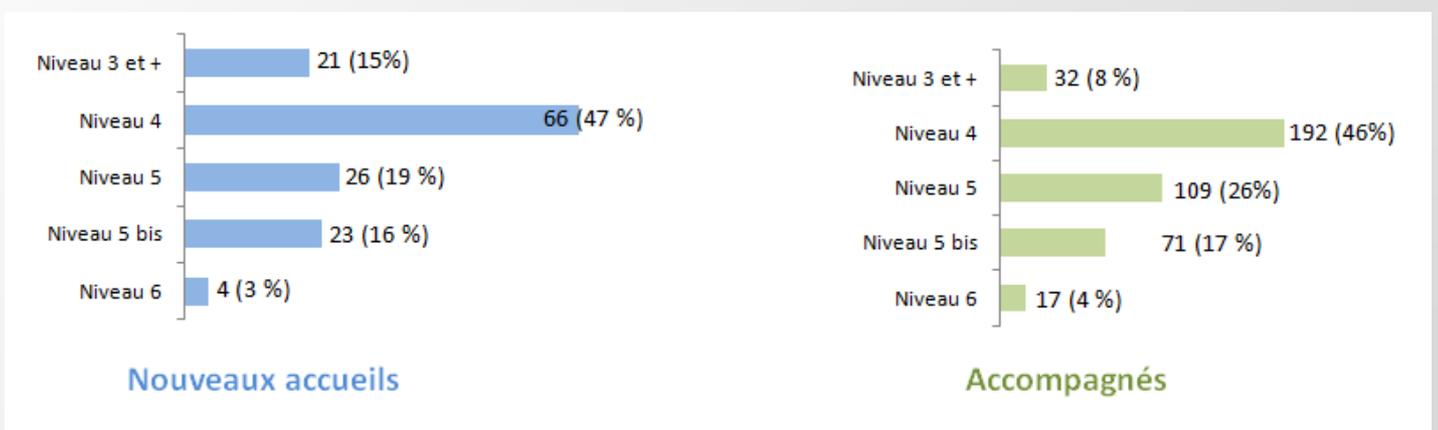


47 % des jeunes accompagnés
sont des hommes



Pas d'écart significatif avec 2020

Les niveaux de formation des jeunes



62 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils et 54 % pour les accompagnés.



73 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **19 %** disposent d'un logement autonome.

90 % des jeunes sont célibataires.

44 % des nouveaux accueils ont le permis B

41 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



Situation des jeunes accompagnés

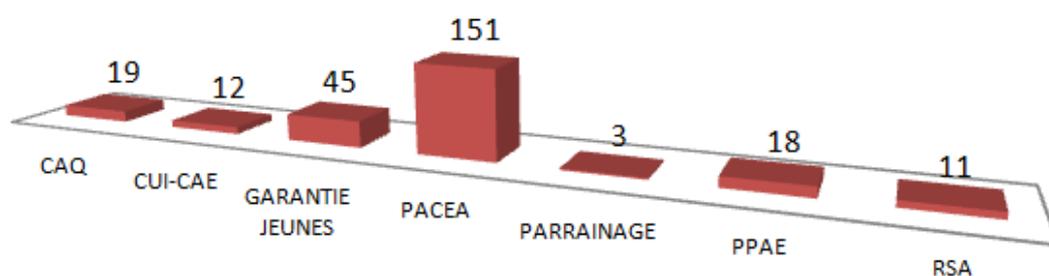
Situations démarrées en 2021



Les femmes représentent **46 %** des emplois démarrés en 2021 et **41 %** des contrats en alternance.

60 % des formations démarrées en 2021 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2021



45 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2021, et **151** dispositifs PACEA.

LES AIDES FINANCIÈRES

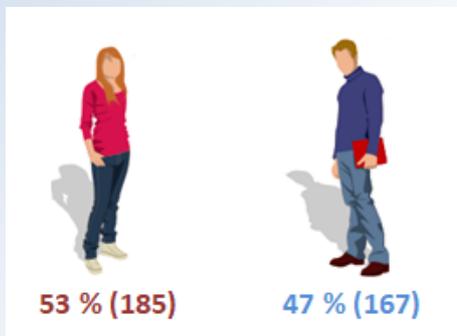
L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

40 298 € demandé pour **105** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **384 € d'allocation PACEA** par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

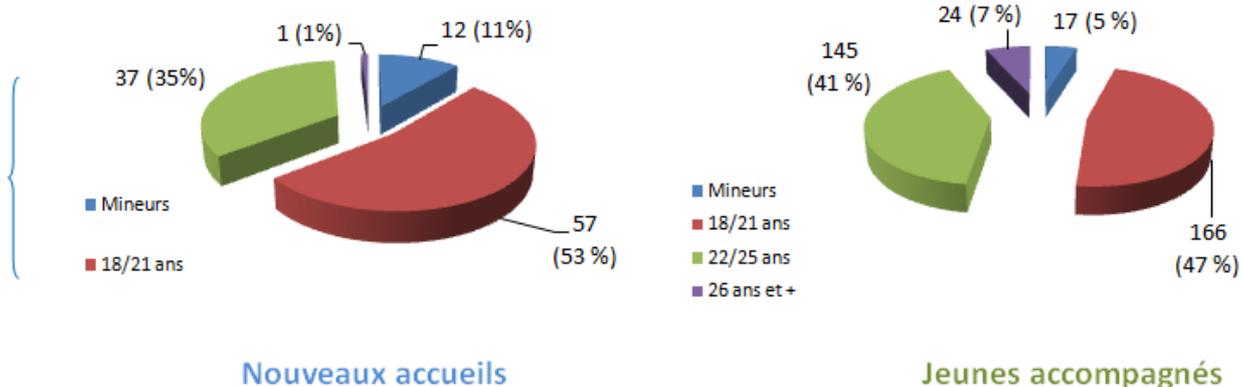
142 593 € versés pour **65** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **2 194 € par jeune**.

HAUT-LEON COMMUNAUTE



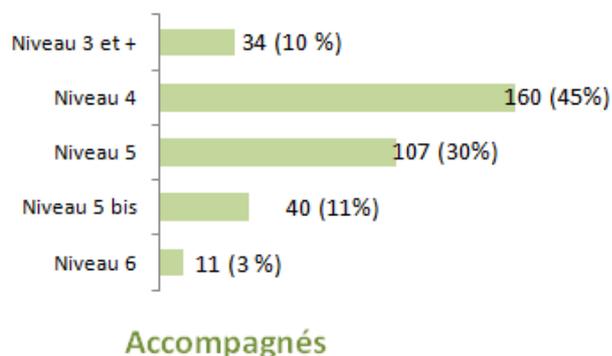
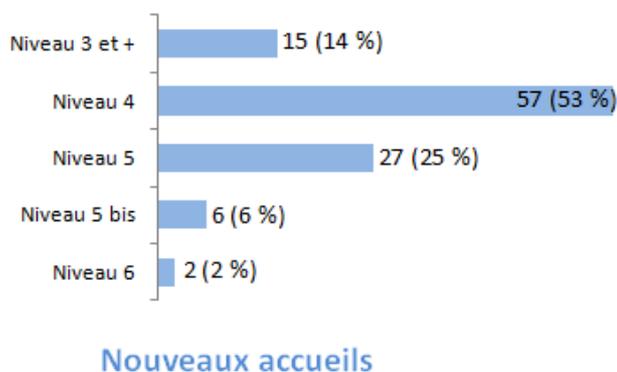
47 % des jeunes accompagnés sont des hommes.

Répartition du public par âge



➤ Légère augmentation du nombre de mineurs accueillis.

Les niveaux de formation des jeunes :



67 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueilles et **55 %** pour les accompagnés



81 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **15 %** disposent d'un logement autonome.

94 % des jeunes sont célibataires.

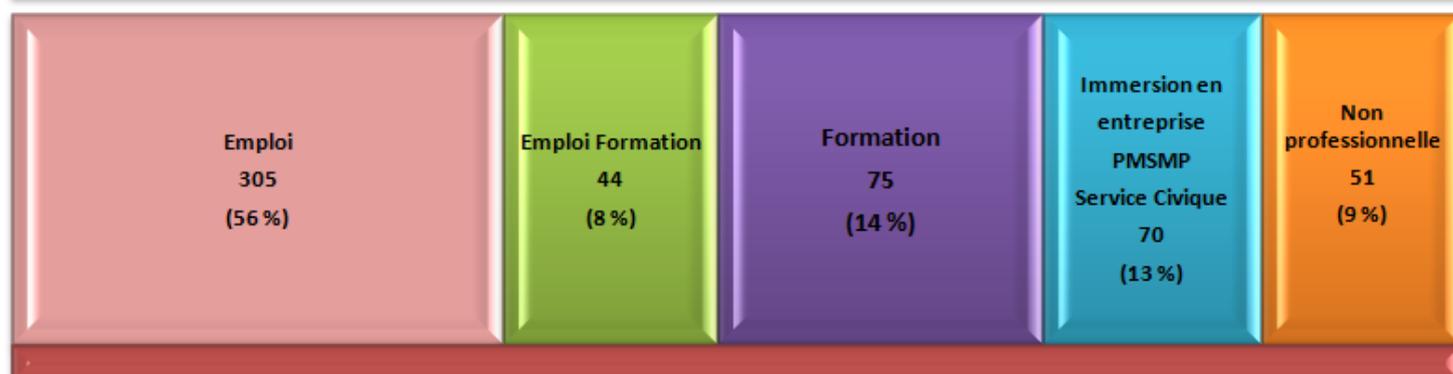
38 % des nouveaux accueils ont le permis B

38 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



Situation des jeunes accompagnés

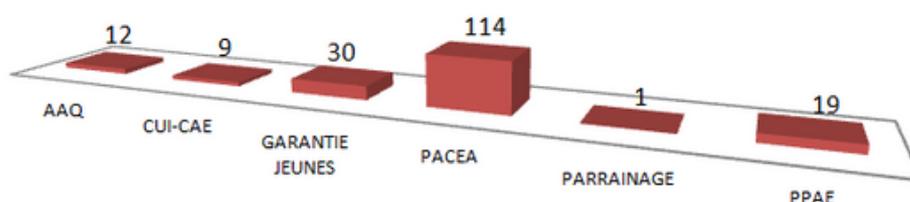
Situations démarrées en 2021



Les femmes représentent **52 %** des emplois démarrés en 2021 et **41 %** des contrats en alternance.

61 % des formations démarrées en 2021 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2021



30 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2021, **114** dispositifs PACEA.

LES AIDES FINANCIÈRES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **25 775 €uros** demandé pour **67** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **385 €uros** d'allocation PACEA par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **99 788 €uros** demandé pour **51** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **1 957 €uros** par jeune.

DEPLOIEMENT DES ATTENDUS DE L'ETAT INDICATEURS CPO ANNEE 2021

- **Axe 1 : ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER**
- **Axe 2 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS
D'INSERTION**
- **Axe 3 : FACILITER, SECURISER
L'INTEGRATION EN ENTREPRISE**
- **Axe 4 : EXPERTISE ET OBSERVATION ACTIVE
DU TERRITOIRE**

2021	<p>AXE 1 : ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER</p> <p>Mieux repérer, identifier et mobiliser les jeunes en leur proposant une offre de service adaptée à leurs demandes et besoins</p> <p>Mieux faire connaître les services de la mission locale et optimiser le <u>captage du public</u></p> <p>Développer des actions permettant d'accroître le nombre de primo accueillis et particulièrement les « invisibles » : aller au plus près des lieux de vie des jeunes</p> <p>Maintenir les permanences décentralisées sur chaque EPCI avec déploiement des compétences pluridisciplinaires (emploi-social-accompagnement global)</p> <p>Renforcer et développer la présence de la mission locale sur les zones du territoire les plus éloignées des antennes et du siège, particulièrement sur la zone Morlaix Communauté (Morlaix Communauté regroupe un maximum de petites communes les plus éloignées du site principal d'accueil).</p> <p>Ré-impulser l'intervention de la mission locale dans les communes éloignées des points d'accueil (plus de 14km) de manière originale, dynamique(recevoir les jeunes, mais aussi se déplacer, communiquer auprès des partenaires du territoire)</p> <p>Un effort particulier sera porté aux zones de Plouigneau, Guerlesquin, Sizun, Plouyorn</p> <p>Elargir les plages d'accueil des publics tout venant au siège de Morlaix.</p> <p>Proposer des plages d'accueil les matins. Tout jeune qui se présente spontanément à la mission locale sans avoir pris rendez vous au préalable, pourra être reçu aussitôt par un conseiller.</p> <p>(Retravailler en interne la distribution des temps et l'organisation des conseillers, chargé de projet et responsable de secteur, renforcer l'équipe accueil accompagnement)</p>	2022	<p>AXE 1 : ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER</p> <p>Mieux faire connaître les services de la mission locale et optimiser le <u>captage du public</u></p> <p>Cet axe a fait l'objet de toutes les attentions sur 2021, avec positionnement sur l'AAP « Repérer les publics invisibles ». Recrutement de personnes préposées à ce repérage, en leur déléguant également la diffusion de nos supports de communication.</p> <p>Maintenir les permanences décentralisées</p> <p>Nous maintenons ce principe de permanences délocalisées, nous avons même augmenté leur nombre. 13 communes de permanences + les 3 antennes et le siège.</p> <p>Renforcer et développer la présence de la mission locale sur les zones du territoire les plus éloignées</p> <p>Cette problématique est prise en compte. Des permanences supplémentaires (dont Plouyorn), des permanences hebdomadaires et à la journée.</p> <p>Nous nous confrontons à un changement de pratique des jeunes, et la problématique de la mobilité n'est plus le principal facteur évoqué. Se pose alors le rapport à « l'institution », ne pas avoir envie d'aller vers.</p> <p>Ce constat fait écho à nos actions spécifiques sur le repérage des jeunes invisibles.</p> <p>Elargir les plages d'accueil des publics tout venant au siège de Morlaix.</p> <p>Cette intention n'a pu être travaillée sur 2021 du fait du contexte sanitaire et des alternances de confinement. Nous décidons de reprendre cette réflexion sur 2022. En effet, nous nous préoccuons de voir remonter le nombre de nouveaux accueils, mais constatons également une nette baisse du flux de jeunes se déplaçant à la ML.</p>
------	---	------	---

<p><u>Améliorer la communication de la mission locale à destination des partenaires. Travailler une modalité de communication et d'organisation interne permettant d'améliorer la compréhension, la plus value de la mission locale</u> (de nombreuses entreprises, de nombreux jeunes, familles.. ne connaissent pas bien notre mission), alimenter le site internet</p>	<p><u>Améliorer la communication de la mission locale à destination des partenaires. Travailler une modalité de communication et d'organisation interne permettant d'améliorer la compréhension, la plus value de la mission locale</u> Le constat est malheureusement toujours d'actualité sur 2021. Nous décidons donc de mobiliser une partie des financements plan de relance à la création d'un poste de chargé de mission ayant la charge d'intensifier fortement nos démarches de communication. Supports, lieux d'investigation, publics ciblés, toutes les initiatives sont bonnes à prendre pour faire connaître la ML et les services qu'elle propose.</p>
<p><u>Communiquer vers certains partenaires institutionnels</u> tels que les personnels des mairies. Développer et renforcer les modes de repérage des jeunes non suivis sur le territoire. Réinstaller le partenariat avec les services de la justice</p>	<p><u>Communiquer vers certains partenaires institutionnels</u> Difficile sur 2021 d'investir ce champ, les obligations et évolutions internes ayant fortement accaparé notre quotidien. De plus, les choix de chaque organisation professionnelle face aux directives liées à la crise sanitaire, n'ont pas facilité les prises de RDV, les démarches prospectives. Ce point sera repris dès 2022.</p>
<p><u>Poursuivre l'effort de détection des décrocheurs scolaires via la plateforme de décrochage scolaire (PSAD). Renforcer les partenariats locaux avec les acteurs de la formation initiale ainsi qu'avec les partenaires de l'activité culturelle et jeunesse (sport..)</u></p>	<p><u>Poursuivre l'effort de détection des décrocheurs scolaires</u> Nombreuses réunions de la PSAD de Morlaix sur 2021, partenaires mobilisés, procédure d'identification des décrocheurs, en place. Reste le récurrent problème de croisement des listes (I MILO – RIO), qui crée de nombreuses erreurs et incohérences. L'AAP Repérage des invisibles devra produire de son côté d'autres modalités d'investigation, de repérage.</p>
<p><u>Structurer la mise en œuvre de L'Obligation de Formation</u></p>	<p><u>Structurer la mise en œuvre de L'Obligation de Formation.</u> Action lancée depuis Septembre 2020. Salarié affecté, qui connaît le sujet. En 2021, des rencontres avec les partenaires (Etablissements scolaires, Organismes gestionnaires de dispositifs, CFA du Nord Finistère) ont été initiées. Ces rencontres d'interconnaissance devront être réitérées.</p>
<p><u>Maintenir les Actions décentralisées</u> Garantie Jeunes, Déclic, Gamme Prépa</p>	<p><u>Maintenir les Actions décentralisées</u> Nous avons besoin de ces actions décentralisées, gérées par d'autres partenaires. Nous comptons donc sur leur maintien. Cependant, les préoccupations de chaque partenaire en termes d'objectifs quantitatifs, fait pression sur la ML, principal prescripteur, qui lui-même doit se préoccuper du dispositif qui lui est confié, la GJ. L'arrivée en 2022 du C.E.J, vient renforcer cette préoccupation.</p>

<p>Développer les actions en lien avec les partenaires économiques, politique et sociaux du territoire (info coll. café de l'emploi, alternance, parrainage, éducation nationale, AJE...)</p>	<p>Développer les actions en lien avec les partenaires Sur ce point, nous sommes présents sur chaque événement planifié. Difficile de répondre favorablement à toutes les sollicitations quotidiennes. Dans ce cas, nous transmettons les informations, orientons vers.</p>
<p>2021</p>	<p>2022</p>
<p>AXE 2 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'INSERTION</p>	<p>AXE 2 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'INSERTION</p>
<p>Faciliter la mobilité des jeunes, développer l'information Poursuivre notre engagement dans les opérations partenariales liées à la mobilité (Pass Europe...)</p>	<p>Faciliter la mobilité des jeunes, développer l'information Poursuivre notre engagement dans les opérations partenariales liées à la mobilité (Pass Europe...)</p>
<p>Poursuivre notre partenariat avec les acteurs du territoire sur toute action favorisant la mobilité des jeunes (action dédic formation pour le code, Morlaix mobilité, plateforme mobilité...)</p>	<p>Poursuivre notre partenariat avec les acteurs du territoire sur toute action favorisant la mobilité des jeunes (action dédic formation pour le code, Morlaix mobilité, plateforme mobilité...)</p>
<p>Construire des actions, ateliers innovants pour aider les jeunes à développer leur autonomie dans l'utilisation de toutes les modalités de transport, créer des liens entre nos références (citoyenneté/mobilité). Développer les actions innovantes de mobilité citoyenne</p>	<p>Force est de constater que 2021 ne nous a pas permis de nous mobiliser sur cet engagement. Notre projet « Tour du Pays de Morlaix » a dû être mis de côté du fait des incertitudes générées par les contraintes sanitaires.</p>
<p>Poursuivre l'instruction des dossiers permis de conduire en lien avec les projets (dans le cadre d'AJ29- Conseil Départemental Finistère)</p>	<p>Poursuivre l'instruction des dossiers permis de conduire en lien avec les projets (dans le cadre d'AJ29- Conseil Départemental Finistère)</p>
<p>Poursuivre et développer les info coll sur le thème de la mobilité (en intra auprès des groupes Garantie Jeunes et tout venant mission locale et aussi en extra en s'associant à des partenaires. Ceci afin d'intervenir dans d'autres lieux (capter le public)</p>	<p>Sur ce point, nous poursuivons la démarche, en repensant le format pour l'adapter aux besoins dans le cadre du CEJ. Fréquence et répartition sur le territoire sont à prendre en compte.</p>
<p>Poursuivre les actions visant à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation Penser une nouvelle modalité partenariale avec Pole Emploi permettant l'interconnaissance des offres de services Pôle Emploi et mission Locale pour chaque primo accueilli</p>	<p>Poursuivre les actions visant à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation Cet engagement a pu être amorcé début 2022, du fait de la mise en place du CEJ. Une rencontre le 7/04/22 a permis de réunir les salariés CEJ de la ML et de PE. Interconnaissance, identification des sujets et supports mutualisables. D'autres rencontres sont d'ores et déjà prévues, puisque nous sommes engagés sur le même dispositif.</p>

<p>Mettre en place un <u>process</u> de suivi d'accompagnement des jeunes permettant d'éviter des phases de mise en veille de leur accompagnement- mieux repérer les jeunes sans contacts ou propositions depuis 3 mois (<u>1 milo</u>).</p>	<p>Cette notion de « mise en veille » n'incombe pas aux salariés de la ML, mais aux choix que font certains jeunes. Le seul levier que nous ayons, c'est de relancer systématiquement tous les jeunes de chaque portefeuille de conseiller, à compter d'une échéance à définir. Il s'agit là d'une initiative préventive, pour éviter de perdre le jeune de vue, de ne plus connaître sa situation. Cette démarche vise aussi à réduire les risques d'isolement et le passage au statut « d'invisible »</p>
<p>Retravailler les modalités de suivi global de l'activité (tableau de bord et objectifs pour les conseillers)</p>	<p>Suite à de nombreux changements internes d'organisation liés à toutes les nouvelles sollicitations nous sommes de fait, amenés à repenser nos modalités de suivis. Ce qui complique les choses, c'est d'être dans l'incapacité de positionner les conseillers sur les « nouveaux indicateurs » (boîtes à moustaches), qui complique la lisibilité de la feuille de route.</p>
<p>Investir pleinement l'objectif de doublement des effectifs Garantie Jeunes inscrit dans le plan de relance. Penser ce développement en intégrant l'ensemble du territoire et les problématiques de mobilité.</p>	<p>Cet engagement a été au centre de nos préoccupations tout au long de l'année 2021. Mobilisations des moyens adaptés, délocalisation de l'offre de services, ajustements, <u>etc...</u></p>
<p>Travailler avec les MFR dans le cadre de l'AAP prépa apprentissage ainsi qu'avec l'IFAC de Guipavas. Poursuivre le partenariat avec les organismes de formation sur le territoire, adapter le protocole de collaboration aux nouvelles « gammes prépa », définir une modalité de suivi des parcours prépa qui permettent de sécuriser les parcours Poursuivre le partenariat avec le Conseil Régional et les actions AAP.</p>	<p>Travailler avec les MFR dans le cadre de l'AAP prépa apprentissage ainsi qu'avec l'IFAC de Guipavas. Poursuivre le partenariat avec les organismes de formation sur le territoire, adapter le protocole de collaboration aux nouvelles « gammes prépa », définir une modalité de suivi des parcours prépa qui permettent de sécuriser les parcours Poursuivre le partenariat avec le Conseil Régional et les actions AAP. Travail à poursuivre, besoin qui s'inscrit dans la durée, soumis aux aléas des évolutions de certains dispositifs.</p>
<p><u>Sécuriser les parcours de vie sociale : santé, logement, ressources.</u> Poursuivre le travail partenarial sur le 3 EPCI entre les conseillers et le travailleur social en faveur des jeunes</p>	<p><u>Sécuriser les parcours de vie sociale : santé, logement, ressources.</u> Poursuivre le travail partenarial sur le 3 EPCI entre les conseillers et le travailleur social en faveur des jeunes</p>

AXE 3 : FACILITER - SECURISER L'INTEGRATION EN ENTREPRISE	AXE 3 : FACILITER - SECURISER L'INTEGRATION EN ENTREPRISE
<p><u>Développer des outils et un dispositif d'accueil intégration des jeunes en entreprise : développer le tutorat</u></p> <p>Concevoir et déployer des outils à destination du tuteur d'accueil intégration (plaquette de présentation pour les entreprises, mémo du tuteur d'accueil au quotidien, livret de suivi, document de formation du tuteur d'accueil intégration en entreprise)</p>	<p><u>Développer des outils et un dispositif d'accueil intégration des jeunes en entreprise : développer le tutorat</u></p> <p>Plusieurs canaux possibles : PMSMP, Parrainage. Sur cet axe, la priorité reste la consolidation du portefeuille d'entreprises avec qui pouvoir travailler, orienter des jeunes. La question des outils, même si importante, vient en second plan. Notre priorité sur 2021 et 2022, reste le travail de prospection des entreprises (de nouvelles, avec qui nous n'avons pas encore de contact, mais aussi des entreprises connues que l'on a perdu de vue du fait de départs des interlocuteurs.) Nous devons donc réinvestir ces 2 champs. Concernant les outils, un nouveau flyer destiné aux entreprises nous permet de laisser une présentation soignée et actualisée. Des supports destinés aux tuteurs existent, mais un inventaire complet accompagné d'une actualisation sera un plus.</p>
<p>Déployer un suivi et un appui du tuteur accueil intégration en entreprise pour préparer et consolider l'entrée dans l'entreprise</p>	<p>Cet engagement croise directement notre engagement à intensifier nos démarches prospectives en entreprise. La phase d'immersion d'un jeune en entreprise doit être accompagnée, suivie. Ce engagement est récurrent.</p>
<p>Communiquer et aller vers les entreprises : AG, réunions thématiques, visites, Mobiliser, faire venir l'entreprise au sein du conseil d'administration</p>	<p>Sur ce point, nous ne sommes à ce jour, pas suffisamment offensifs. Reste la difficile question de la disponibilité des entrepreneurs, pour prendre part sur certaines de nos instances. Concernant la présence d'entreprises au Conseil d'Administration, cette perspective nécessite au préalable une refonte des statuts.</p>



<p>AXE 4 : EXPERTISE ET OBSERVATION ACTIVE DU TERRITOIRE</p> <p><u>Renforcer la démarche projet : Développer une démarche d'ingénierie en interne ou en partage</u></p> <p>Portage collectif des projets de plus en plus nombreux, réponses à appel à projets nécessitant une réactivité permanente et une excellente capitalisation des ressources et informations de terrain</p> <p>- Réfléchir à l'organisation RH dédiée à la gestion administrative des projets</p>	<p>AXE 4 : EXPERTISE ET OBSERVATION ACTIVE DU TERRITOIRE</p> <p><u>Renforcer la démarche projet : Développer une démarche d'ingénierie en interne ou en partage</u></p> <p>La problématique du portage des projets, est la préoccupation de toutes les structures ML. L'ARMLB c'est saisie de cette question et a mobilisé un salarié sur le repérage des AAP, leur décryptage, et si pertinent, le montage collectif d'une réponse par plusieurs porteurs. Côté MLPM, un chargé de projets est positionné sur le montage de réponses sur certains AAP, selon besoins ;</p> <p>La difficulté pour se positionner sur ces AAP, reste les délais toujours très courts dont nous disposons, le fléchage des critères d'éligibilité, et le fait de ne financer que l'action. Or tous les porteurs sont à la recherche de financements de fonctionnement</p>
--	---

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLES	OBJECTIFS Année 2021	REALISE 2021	REALISE 2020
Repérer-identifier-mobiliser dans un parcours la population la plus en difficulté			
Nombre de jeunes NEET accueillis pour la 1 ^{ère} fois / Nbre de jeunes NEET présents sur le territoire	25%	21.57%	20.58%
Nbre de 1 ^{ers} accueils entrés en PACEA dans les 3 mois suivants la date de 1 ^{er} accueil / Nbre de jeunes accueillis pour la 1 ^{ère} fois sur la même période	52%	58.91%	49.04%
Accompagner les jeunes vers et dans l'emploi et la formation			
Taux de jeunes en PACEA (hors situation emploi, formation, alternance, volontariat ou situation non situation professionnelle) sans proposition depuis plus de 3 mois	13%	9.03%	15.28%
Taux de jeunes ayant démarré au moins une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement PACEA	80%	86.88%	81.11%
Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / Nbre de jeunes sortis de PACEA	45%	52.26%	45.01%
Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / Nbre de jeunes sortis de GJ à 12 ou 18 mois	45%	43.62%	43.24%
Répondre aux besoins des employeurs			
Nombre de mise en relation réalisées sur offres d'emploi internes / Nbre de MER prescrites sur offres d'emploi internes	23%	54.31%	23.21%
Nombre d'offres d'emploi ayant eu au moins une MER réalisées / Nbre d'offres d'emploi collectées	30%	45.03%	25.7%
Rendre les structures-le réseau -l'organisation plus efficaces			
Nombre de jeunes en PACEA en sortie emploi et en sortie alternance / Nbre global d'ETP de la mission locale	10%	13.44%	10.34%
Total des ressources de la structure / Nbre de jeunes en PACEA en sortie emploi et alternance	5 500 €	3839.21 €	5158.44€

Les indicateurs 3 et 10 doivent afficher un résultat le plus bas possible

3 : Taux de jeunes en PACEA sans proposition depuis plus de 3 mois : 9,03 %

10 : Total des ressources de la structure sur nombre de jeunes en PACEA en sortie emploi et alternance : 3839,21 €

QUELQUES ACTIONS



LA GARANTIE JEUNES

En 2021, le dispositif Garantie Jeunes a connu un bouleversement sans précédent, puisque l'Etat, dans sa stratégie de Plan de Relance et plus spécifiquement le Plan : « #1 jeune, 1 solution », a décidé nationalement, le doublement des effectifs en Garantie Jeunes.

Chaque Mission Locale s'est vue attribuer par sa Direction Régionale (DREETS), un objectif de réalisation, avec une étape intermédiaire.

Avec 6 502 entrées à réaliser en Bretagne par 17 Missions locales, l'objectif attribué à la MLPM est de 270, là où les autres années, nous avions à réaliser 150.

Une distinction « tranche 1 » et « tranche 2 » ont été définies, afin de permettre à chaque Mission Locale d'objectiver sa capacité à réaliser et atteindre ces objectifs.

Un financement « tranche 1 » garanti nous a été accordé, portant sur un réalisé à 213 entrées.

Le financement « tranche 2 » était conditionné au dépassement de la « tranche 1 » avec un complément de 57 entrées à réaliser.

La MLPM, avec un réalisé à 204 entrées, a quasiment pu atteindre son objectif « tranche 1 » malgré des conditions de mise en œuvre très contraintes.

FREINS AU DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF :

- 1) Comme pour l'ensemble des Missions locales, des contraintes persistantes liées au contexte sanitaire, nous obligé à ne mobiliser que de petites cohortes de moins de 10 jeunes, vu la surface des locaux disponibles.
- 2) La mise en place de notre stratégie organisationnelle a nécessité 2 mois (recrutements, repérages de locaux pour délocaliser l'offre de service, organisation matérielle et logistique, etc...
- 3) Délocalisation sur l'ensemble du territoire (choix interne), qui a nécessité de trouver différents lieux, équitablement répartis sur le territoire, disponibles et en mise à disposition gracieuse.
- 4) Une période où les constats sont sans précédent concernant les pratiques et aspirations des jeunes. Mobiliser 270 jeunes sur ce seul dispositif alors que nous sommes sollicités par tous nos partenaires, qui cherchent eux aussi à capter des jeunes, auquel s'ajoute une reprise progressive de l'emploi, difficile donc d'orienter suffisamment sur ce dispositif, sans dénaturer la demande et les attentes des jeunes.
- 5) Planification des cohortes, en fonction des disponibilités de locaux.

LEVIERS DE CE DISPOSITIF :

- 1) Une opportunité de se rapprocher de certaines communes plus isolées, en leur proposant un dispositif de proximité.
- 2) L'acquisition d'un Minibus, qui nous permet désormais de solutionner certaines problématiques de mobilité (Covoiturage, Transport à la demande, déplacements de groupes, etc...
- 3) Une visibilité accrue du fait de différentes campagnes promotionnelles, d'informations nationales et régionales.
- 4) Des financements exceptionnels, nous permettant de mobiliser des moyens humains et matériels supplémentaires.



CE QU'IL FAUT SOULIGNER :

Si l'Etat nous avait informé de l'arrivée imminente du Plan de Relance 2021, ce n'est que le 15 Mars 2021, qu'en réunion Régionale DREETS, chaque Mission Locale a pu connaître les modalités dont elle allait disposer pour organiser son plan d'action.

Or les objectifs annoncés sont des objectifs annuels (année civile).

12 mois donc, pour réaliser 270 entrées GJ, alors qu'au 15 Mars, se sont déjà écoulés 2,5 mois, auquel il faut ajouter notre mois et demi de nécessaire organisation. L'accélération du nombre de cohortes n'ayant été possible que fin Mai, nous n'avons disposé que de 7 mois pour véritablement tendre vers cet objectif.

Sur cette même année, en Octobre précisément, nous avons été informés de la mise en place pour Mars 2022, du « CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES », un dispositif visant à remplacer le dispositif Garantie Jeunes.

Une forte incitation à accélérer le nombre d'entrées sur le dispositif GJ, tout en devant être informés des futures dispositions à intégrer pour mettre en place le Contrat d'Engagement Jeunes. Une visibilité relative, donc, un nombre de questions chaque jours plus nombreuses, de l'incertitude au sein des équipes, et de fortes interrogations sur le sens de notre action.

Là encore, des informations officielles, très tardives (Des directives annoncées le 28 février 2022, pour une mise en œuvre au 1er Mars 2022).

Nos partenaires :



L'OBLIGATION DE FORMATION

Saviez-vous que
l'obligation de formation
concerne tous les jeunes
de 16 à 18 ans ?



Par un nouveau décret signé le 5 août 2020, avec mise en application au 1^{er} Septembre 2020, l'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté. Cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.

Les Missions Locales ont désormais la responsabilité de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement et de contrôler le respect de cette obligation.

Ainsi tout jeune de moins de 18 ans doit être reconnu dans une des rubriques suivantes :



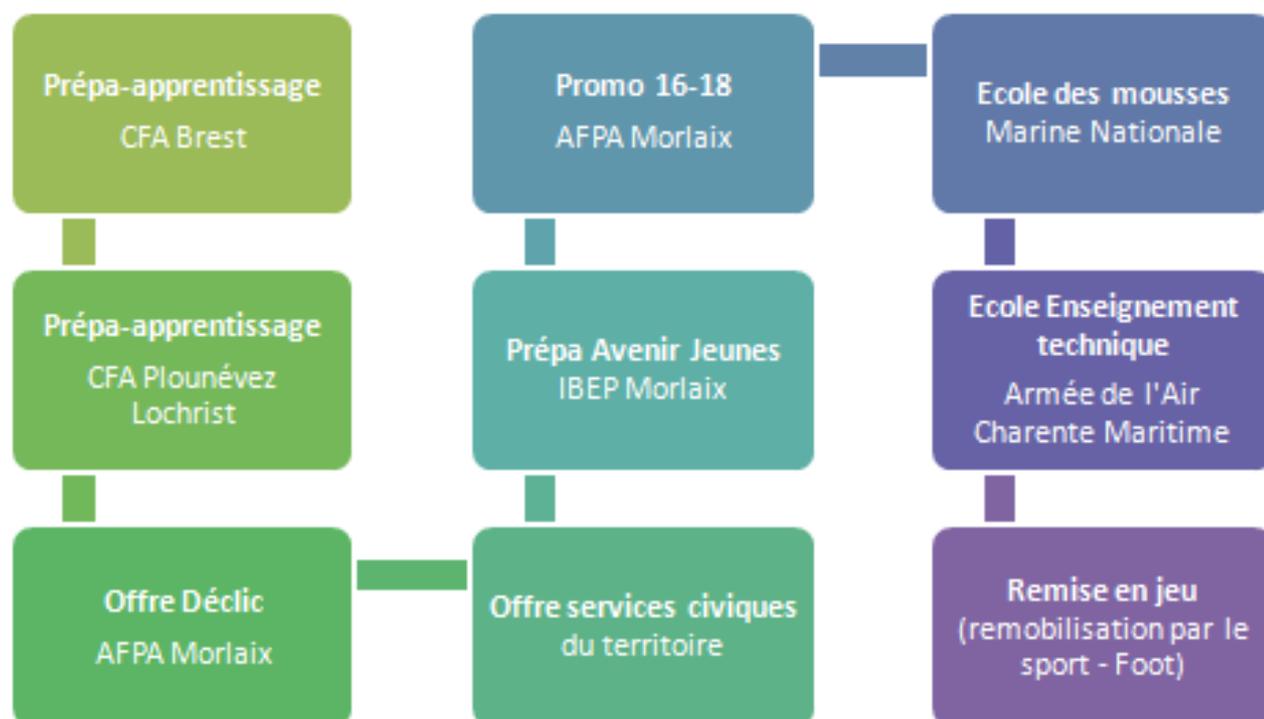
Pour assurer le contrôle du respect de l'application de cette « obligation de formation », l'Etat délègue aux plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), la mission de renseigner la situation de jeunes déclarés, sortis du système éducatif et sans qualification.

Cette mission est attribuée aux CIO et aux Missions Locales, qui doivent travailler en étroite collaboration. Doivent se greffer à ce partenariat les différents partenaires tels que les établissements scolaires, la MLDS, la MIJEC, les CFA, les organismes de formation, les réseaux FOQUALES, les services civiques ...

Chaque jeune repéré sera contacté par les acteurs de la PSAD, afin de déterminer leur situation.

Ainsi, chaque jeune repéré sans solution, sera reçu en **entretien par le CIO et/ou la Mission Locale** afin de définir leur besoin. Un accompagnement et des solutions seront proposés pour que chaque jeune puisse remplir cette obligation de formation.

Sur le territoire du Pays de Morlaix, nous utilisons les ressources existantes à savoir :



IMPORTANT A RETENIR SUR 2021 :

Une obligation que nous nous efforçons de satisfaire, mais qui manque cruellement de bon sens et de pragmatisme. En effet, les acteurs de la PSAD, doivent composer à partir des outils mis à leur disposition (Listes RIO de l'Education Nationale, listes I Milo du réseau des ML) Ces deux systèmes d'information numériques ne sont pas compatibles, et mêmes contradictoires. Alimentés par des sources différentes, de nombreuses incohérences perturbent le repérage de ces jeunes, et si l'on met en parallèle le temps passé à chercher l'origine des défaillances, la question de la pertinence de cette obligation se pose.

Chaque acteur visualise l'intérêt de se travail de repérage. Simplement, il est indispensable de doter les personnes en charge de ce contrôle, d'outils adaptés et efficaces.

70% des jeunes recontactés (qui pour nous ne répondent pas à l'obligation de formation d'après nos outils de contrôle), sont en solution par la voie de l'apprentissage. 70% de temps perdu, à recontacter des familles, qui finalement répondent à cette obligation.

S'ajoute à ce temps perdu, le nombre significatif de réactions des familles (pour le moins justifiées), qui s'offusquent de s'entendre dire que leur enfant ne répond pas à l'obligation de formation, alors qu'il n'a jamais cessé d'être « en solution ».

Ce travail, non efficace à ce jour, permet de constater qu'après avoir recontacté l'ensemble des potentiels décrocheurs, seuls, 3 ou 4 d'entre eux ne répondent pas à cette obligation.

Il sera donc indispensable et urgent de parvenir à croiser nos listes à partir d'outils compatibles, en incluant les listings des différents CFA, qui regroupent 70% des réponses que l'on cherche.

DEVELOPPER LE « ALLER VERS », NOTRE VISIBILITE

Bien avant le Plan de Relance, nous constatons à la Mission Locale, que notre visibilité est restreinte sur le territoire, que ce soit par le public accueilli (jeunes de 16 – 25 ans), les familles de ce public, les entreprises du bassin d'emploi, les partenaires.

Manque de visibilité du Réseau National et Régional des Missions locales

Manque de visibilité des locaux de la Mission Locale du Pays de Morlaix (on ne nous visualise pas)

Méconnaissance de notre activité (Trop de personnes ignorent tout de notre activité)

Connaissance superficielle par certains, qui ne connaissent pas notre offre de services.

Les jeunes que nous accompagnons sont ceux qui, par un canal ou un autre, ont eu connaissance de notre existence. Quid de tous les autres jeunes qui potentiellement, peuvent avoir besoin de nos services.

A l'heure où le sujet des jeunes « dits » invisibles est une préoccupation majeure, où tous les partenaires s'interrogent sur la baisse de fréquentation par les jeunes des services institutionnels, il nous faut bousculer les habitudes, reconsidérer nos pratiques et développer le « Aller vers ».

Nous avons profité en 2021 des financements exceptionnels du plan de relance, pour miser sur un travail de fond, centré sur des actions de communication, afin de mobiliser de nouveaux jeunes vers le dispositif Garantie Jeunes, entre autre.

Certes, nous n'obtiendrons pas de résultats sur du court terme, mais il est impératif de se fixer comme objectif, que tout habitant du territoire soit en mesure à terme, de donner une définition, même sommaire, de notre activité.

Août 2021 : Recrutement d'un chargé de mission sur le déploiement de nos supports de communication, sur notre présence sur les territoires, au plus près des habitants, sur des événements locaux, etc...

Octobre 2021 : Recrutement d'une jeune, chargée de communication, missionnée sur l'animation des réseaux sociaux, nouvel outil que nous ne pouvons plus négliger, mais qu'il faut savoir utiliser.

De nombreuses actions sont donc initiées semaines après semaines (Présences sur les marchés, les forums, rencontres avec les responsables associatifs, présences au sein des associations caritatives, participation sur certains événements, actualisation de nos supports de communication, diffusion, s'afficher partout où cela est possible et pertinent, rencontres avec des élus locaux, etc...)

Parallèlement à ce plan d'action, une 3^e vague d'Appel A Projet « Repérer les publics invisibles » est lancée en Juin 2021 dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement des Compétences), à laquelle nous avons décidé de candidater.

Notre projet, après quelques demandes de compléments, a été validé pour 2 ans (Déc 2021 – Déc 2023)

2 ans donc, avec l'appui d'un financement de 126 000 €, qui nous permettra de recentrer la mission de notre chargée de mission sur cette action, sans occulter la nécessaire diffusion de nos supports de communication et nos façons de présenter notre activité, partout où cela est possible et nécessaire.

Ce repérage des invisibles prendra forme officiellement sur 2022.

RAPPORT SOCIAL

- **L'organigramme**

33 salariés (31,69 ETP)

365 heures de professionnalisation



MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Jeunes de 16-25 ans, nous vous aidons à préparer votre avenir



Maryse TOCQUER
Présidente



Guillaume ARSON
Directeur

LE BUREAU : 7 MEMBRES

Maryse TOCQUER – Danielle MICHELE
David GUYOMAR – Elisabeth GUILLERM
Laurence BLIN – Frédéric HUON

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 36 MEMBRES

4 collèges composés de représentants des :
- collectivités locales et territoriales
- services de l'état et administrations
- organismes économiques et sociaux
- associations et organismes concourant à l'insertion



POLE INSERTION
Yoann DUTERTRE
Responsable de secteur



Véronique JOURDEN
CISP Morlaix - Faulé



Sandrine GAUTIER
CISP Morlaix



Pascale MESSAGER
CISP Plouigneau - Quélévennec



Françoise PALOMAR
CISP Plouguenan - Plouguenan
St Martin des Champs



Ingrid KAAG
CISP Lanmeur
Ploubez Christ - St Thégonnec



Valérie QUEAU
CISP Landivisau - Sirun



Jasmine HAETTIGER
CISP Landivisau - Plouguern



Caroline COLLIN
CISP St Pol de Léon - Plouézan



Emmanuelle CORFA
CISP Clédar



POLE ENTREPRISES
Guillaume ARSON
Directeur



Véronique PAUL
Chargée de relation entreprise
CCPays de Landivisau



Marion CORMARY
Chargée de relation entreprise
Haut Léon Communauté
Morlaix Communauté



Audrey NEGRIER
Chargée de relation entreprise
Morlaix Communauté



POLE C.E.J.
Françoise CAM
Responsable de secteur



Lou MADROLLE
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle



Laurence RIVOAL
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle



Justine JULIEN
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle



Delphine REUNGOAT
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle



Aurore LE QUELLEC
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle

Anais MILIN
Conseillère en Insertion
Sociale et Professionnelle



POLE SOCIAL
Anne Gaëlle YVEN
Coordonnatrice Insertion sociale



Murièle LOITRAM
Responsable obligation de formation



POLE COMMUNICATION
Sandrine LE BRAS
Chargée de mission



Béatrice DIAITA
Assistante chargée de mission



POLE ADMINISTRATIF



Véronique LE SCOUR
Assistante Informatique



Corinne DEUNFF
Assistante de Direction



Laëtitia LE GALL
Assistante Comptable



Amandine MOIGNE
Assistante Administrative



Hoel DAGORN
Chargé d'Accueil et d'animation



Amandine HURTADO
Agent d'entretien

* CISP : Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

COMPTES

- **Compte de résultat 2021**
- **Prévisionnel 2022**

COMPTE DE RESULTAT 2021

Charges		Produits	
Achats et charges externes	19 989	Subvention d'activité principale	
Autres charges services extérieurs	114 402	Etat - DREETS	685 580
Impôts et taxes	60 229	Conseil Régional Fonctionnement	118 769
Salaires et traitements	697 693	Conseil Départemental	95 000
Charges sociales	248 858	EPCI	189 855
Autres charges	572	Morlaix Communauté	
Reprise fonds dédiés	191 600	C.C. Pays de Landivisiau	
Dotations aux amortissements	10 743	Haut Léon Communauté	
Dotations aux provisions	5 048	Actions spécifiques	150 322
Charges exceptionnelles	5 116	FSE	50 533
		Etat - DREETS - Parrainage	3 050
		Etat - DREETS - Remise en Jeu	4 301
		Conseil Régional - AAQ	15 000
		Pôle Emploi	77 438
		Autres produits	24 749
		Fonds dédiés	42 258
Résultat excédentaire		Résultat déficitaire	47 718
TOTAL	1 354 251	TOTAL	1 306 533

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Charges		Produits	
Achats et charges externes	20 600	Subvention d'activité principale	
Autres charges services extérieurs	178 545	Etat - DREETS	783 418
Impôts et taxes	83 410	Conseil Régional Fonctionnement	118 769
Salaires et traitements	826 972	Conseil Départemental	95 000
Charges sociales	280 793		41 000
Dotations aux amortissements	11 000	EPCI	192 456
		Morlaix Communauté	95 368
		C.C. Pays de Landivisiau	48 918
		Haut Léon Communauté	48 170
		Actions spécifiques	223 242
		FSE	55 000
		Etat - DREETS - Parrainage	3 000
		Etat - DREETS - Remise en Jeu	4 166
		Etat - AAP Invisibles	63 417
		Conseil Régional - AAQ	15 000
		Pôle Emploi	82 659
		Autres produits	29 500
TOTAL	1 401 320	TOTAL	1 483 385

Mission Locale du Pays de Morlaix Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

AVEC LE SOUTIEN DE :

